

L'ESTIVOALE BRETONNE



Guide
technique

partenaire de
PLB
MUCO

4 étapes

4 au 7 Août 2023

- 4 août Grand-Champ
- 5 août Scrignac – Poullaouen
- 6 août Plougouven – Plouigneau Le Ponthou
- 7 août Loudéac





SOMMAIRE

Sommaire :	2
Présentation.....	3
Organigramme.....	4
Officiels.....	5
Parcours – Etapes – Pictogrammes.....	6
Règlement particulier.....	7
Les Equipes – les Maillots de Leaders.....	11
Hébergement – Restauration – Hôpitaux.....	12
1 ^{ère} ETAPE : Grand-Champ / Grand-Champ.....	13 - 17
2 ^{ème} ETAPE : Scrignac / Poullaouen.....	18 - 23
3 ^{ème} ETAPE : Plougonven / Plouigneau (Le Ponthou)....	24 - 31
4 ^{ème} ETAPE : Loudéac / Loudéac.....	32 - 37
Partenaires.....	38
Palmarès - Animateurs et Radio-Estivale.....	39
Dans le rétro de l'Estivale Bretonne.....	40



Finistère
Penn-ar-Bed



PRESENTATION

L'Estivale Bretonne est une épreuve Elite Nationale 2.12.1 qui est organisée par l'association « L'ESTIVALE BRETONNE » regroupant les 4 organisateurs d'étapes.

Coordination

Présidente : Nicole TANGUY
Secrétaire - responsable sportif : Joël LELEUX

Organisations

1. Comité d'organisation de l'étape de Grand-Champ: Référente Dominique LE MEUR - Responsable Technique: Mickaël LE BELLEGO
2. Comité d'organisation du «Grand Prix de la Mine» à Poullaouen : Co-présidents Joël LESENECHAL - Yvon LOSSOUARN
3. Comité d'organisation «Le Ponthou Cyclisme» à Plouigneau: Président Jean Paul MINEC
4. VC Pays de Loudéac: Référent: Gilbert BESNARD - Edmond LE BIHAN - Yvon HARNOIS

La course cycliste nationale «L'Estivale bretonne», née en 2016 du rapprochement des organisations de Scrignac-Poullaouen et du Ponthou, était alors gérée séparément par les deux comités. Le fait de passer à quatre étapes a exigé la constitution d'une association qui se charge désormais des hébergements (équipes, officiels, etc.), des droits FFC, des classements (photofinish) et de la diffusion, des maillots de leaders, corps arbitral, sonorisation des circuits, installation des podiums, liaison radio podium/bulle caravane, sécurité (motos drapeau jaune), animation (speakers et radio tour), ...etc. Elle est financée par des aides de partenaires publics et privés et les quatre organisateurs d'étapes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente et Trésorière : Nicole TANGUY

Vice-présidents : Dominique LE MEUR, Joël LE SENECHAL, Yvon LOSSOUARN, Jean Paul MINEC, Edmond LE BIHAN

Trésorier Adjoint : Gilbert BESNARD

Secrétaire général : Joël LELEUX

Membres : Christophe BOUDROT, Yvon HARNOIS, Michel HERRY, Jean Yves LANCIEN, Mickaël LE BELLEGO, Henri LE CORRE, Prosper LE MAGADOU, Eric LE SCANFF, Yanick LEFEBVRE, Jean Yves MAHOUDO, Jacques PROVOST, Claude LEVERT, Jean Yves LE MENN et Philippe COJEAN.



Nicole TANGUY

Présidente du Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne

La 6^{ème} édition qui s'est déroulée du 05 au 08/08/2022 a remporté un vif succès. Le public record a manifesté son enthousiasme sous le soleil et la chaleur. Une superbe course âprement disputée avec au classement final la victoire pour Jean-Louis Le Ny (Fybolia Locminé), meilleur animateur Adrien Garel (Sojasun espoirs), meilleur grimpeur Johan Le Bon (Dinan), meilleur jeune Fédé Gabriel, meilleur breton Jean-Louis Le Ny et la meilleure équipe Fybolia Locminé.

En 2023 nous retrouverons les mêmes étapes avec un modification au niveau de la commune de Plouigneau (Le Ponthou), en effet le départ aura lieu de Plougouven pour un parcours en ligne sur les communes du canton avant le retour vers Le Ponthou. Cette année le plateau sera encore de grande qualité avec 25 équipes dont 4 étrangères.

Merci à nos fidèles partenaires tant publics que privés sans qui rien ne serait possible.

Merci aussi à nos nombreux bénévoles présents pour leur aide et soutien le jour

de l'épreuve.

J'adresse enfin un grand merci à tous mes collègues de l'association qui ne comptent pas leur temps et qui travaillent bien en amont pour que tout soit prêt.

Désormais place à la course, qu'elle soit disputée et que le public se régale et passe 4 belles journées sur l'estivale bretonne du 04 au 07/08/2023.



Patrice ETIENNE

Président du VC Pays de LOUDEAC

Le Vélo Club du Pays de Loudéac est très fier de s'associer au comité d'organisation une nouvelle fois pour l'édition 2023 de l'Estivale Bretonne. Bien ancrée sur le territoire breton et dans le calendrier national cycliste, cette épreuve nous tient particulièrement à cœur.

Nous sommes très heureux de pouvoir vous accueillir lors de l'étape finale sur un premier circuit tracé autour de la ville de Loudéac passant par les communes de Trévé, Saint Carradec et Hémonstoir et qui connaît un dénouement spectaculaire dans les rues de Loudéac. En partenariat avec la ville de Loudéac, nous nous efforçons de réunir toutes les conditions de sécurité afin de garantir une belle manifestation populaire! Cette étape est aussi l'occasion pour notre équipe Nationale 1 de montrer son potentiel à domicile!

ORGANIGRAMME

DIRECTION

Nicole TANGUY
Présidente / Trésorière



Joël LELEUX
*Secrétaire / Responsable
des équipes*



ORGANISTAEURS DES ETAPES



Dominique LE MEUR
Grand-Champ



Mickaël LE BELLEGO
Grand-Champ



Joël LESENECHAL
Scignac



Yvon LOSSOUARN
Poullaouen



Florian AUFFRET
Plougonven

Jean Paul MINEC
Plouigneau



Gilbert BESNARD
Loudéac - Maillots

PROMOTION – LIGNE D'ARRIVEE



Michel HERRY
Coordinateur



Jean Yves LANCIEN
Véhicule 1 - PLB



Yvon HARNOIS
Véhicule 2

COMMISSIONS



Edmond LE BIHAN
*Dossiers Administratifs
Signateurs*



Claude LEVERT
*Véhicules – Chauffeurs
Sécurité*



Yanick LEFEBVRE
*Informatique- Guide
Technique - Coordination*



Prosper LE MAGADOU
Hébergement



Henri LE CORRE
Hébergement - Maillots

OFFICIELS

ORGANISATION

Présidente : Nicole TANGUY +33 7 88 83 35 08
Vice-présidents : Dominique LE MEUR
 Jean Paul MINEC
 Yvon LOSSOUARN
 Edmond LE BIHAN
 Joël LESENECHAL
Trésoriers : Nicole TANGUY
 Gilbert BESNARD
Secrétaire : Joël LELEUX
Hébergement : Prosper LE MAGADOU
 Henri LE CORRE
Informatique : Yanick LEFEBVRE
Programmes : Nicole TANGUY – Gilbert BESNARD
 Jean Paul MINEC
Dossiers-course : Edmond LE BIHAN
Guide Technique : Yanick LEFEBVRE

CONTRÔLE TECHNIQUE

VC Pays de Loudéac : Président Patrice ETIENNE
 Avec le concours de l'EC Rostrenoise VS Scaërois et l'UC Briochine.

ORGANISATION TECHNIQUE

Ligne d'arrivée : Yvon HARNOIS
 Michel HERRY
Photo-finish : Antoine COULOMBEL FLANDRE-FINISH
Podium protocolaire : E1 Dominique LE MEUR
 E2 Nicole TANGUY
 E3 Jean Paul MINEC
 E4 Gilbert BESNARD
Protection Environnement :
 Yvon LOSSOUARN
Dépannage neutre : Dominique VIEL Hermine SC
Radio Tour : Philippe LE MAIRE
Responsables des Véhicules :
 Claude LEVERT
Moto-info : Jean-Yvon BOUCHEVARO
Ardoisière : Solène LE MEHAUTE
Escorteurs : EC ROSTRENEN

LOGISTIQUE

Voiture-Service 1 : Yvon HARNOIS
Voiture-Service 2 : Jean Yves LANCIEEN

SERVICE MEDICAL

Etape 1 : Docteur PHILIPPON
 Ambulances AVENIR
Etape 2 : Docteur LE COIDIC
 Ambulances KERAVAL
Etape 3 : Docteur LE BARS
 Ambulances KERAVAL
Etape 4 : Docteur LE BARS
 Ambulances HEMONIC

SECURITE

14 Motards de la « FAM'S B »
Responsable : Jean Luc LEROUGE

ANIMATION

Speakers : Eric LE BALCH
 Damien MARTIN
 Jean Yves LE PORHO
 Antoine MICHELIN

SITE INTERNET - CLASSEMENTS

<https://www.estivalebretagne.fr>

<https://www.flandre-finish.fr>

ET RESEAUX SOCIAUX

Responsable : Nicole TANGUY

« UN MAILLOT POUR LA MUCO » partenariat PLB-MUCOVICIDOSE

Jean Yves LANCIEEN (coordinateur PLB)
 Marylise BESNARD (Loudéac)
 Monique LANCIEEN
 Maryse LEFEBVRE

COLLEGE DES ARBITRES

Président du jury : Ludovic JOUAN +33 6 73 00 71 36
Arbitre 1 : Joël GUILLO
Arbitre 2 : Quentin PICOUAYS
Juge à l'arrivée : Dominique TREMAUDAN
Chronométrateur : Lionel CARADEC
Arbitre moto 1 : Ludovic BERDER
Arbitre moto 2 : Jérôme LE GALL
Arbitre balai : (en réserve Yvon HARNOIS)
 E1 Jean Jacque LE METAYER
 E2 Jean Claude MOREAU
 E3 Jean Claude MOREAU
 E4 Jean Jacques LE METAYER

CHAUFFEURS

Rôle	Chauffeur	Passagers
Voiture Ouvreuse AV	Jacques PROVOST	Jean Yves LE PORHO
Voiture Invités 1 AV	Marcel COSPEREC	Presse + Invités
Voiture Invités 2 AV	Claude LEVERT	CMB
Voiture Direction de Course AV	Michel QUEDET	
Voiture Neutre 1 AV	Hermine SC	
Moto Info AV	Eric LORIENT	
Moto Ardoisière AV	Christian PRIGENT	Solène LE MEHAUTE
Voiture JA Chronos AV	François COM	Dominique TREMAUDAN Lionel CARADEC
Moto Arbitre J.A. AV	Rémi LEDAUPHIN	Dominique TREMAUDAN
Voiture Arbitre 1 AV	Franch LARVOR	Joël GUILLO
Moto Arbitre 1 AV	Jean Luc GUIVARCH	Ludovic BERDER
Voiture Président de Jury AR	Henri LE CORRE	Ludovic JOUAN
Voiture Arbitre 2 AR	Jean BEAUGELOIS	Quentin PICOUAYS
Moto Arbitre 2 AR	Guy LORGELOUX	Jérôme LE GALL
Voiture Médecin AR	Prosper LE MAGADOU	E1 : Dr PHILIPPON E2 : Dr LE COIDIC E3 : Dr LE BARS E4 : Dr LE BARS
Voiture Neutre 2 AR	Hermine SC	
Voiture Balai AR	Pierre GLORY	Yves CAMUS
Voiture de Service 1 hors bulle	Yvon HARNOIS	
Voiture de Service 2 hors bulle	Jean Yves LANCIEEN	Michel HERRY Yvon LOSSOUARN

½ heure avant les départs les véhicules « AV » devront se placer avant la ligne de départ, les véhicules « AR » devront se placer à l'arrière de la ligne de départ.



GUÉRIR | SOIGNER | VIVRE MIEUX | SENSIBILISER & INFORMER



PARCOURS

Kilométrage total : 556,7 kms (dénivelé +6497m)



ETAPES

Date	Etape	Départ	Arrivée	KM (dénivelé+)
Vendredi 4 Août 2023	1ère	GRAND-CHAMP	GRAND-CHAMP	135,7 Km (+1440m)
Samedi 5 Août 2023	2ème	SCRIGNAC	POULLAOUEN	137,4 Km (+1663m)
Dimanche 6 Août 2023	3ème	PLOUGONVEN	PLOUIGNEAU	135,7 Km (+1877m)
Lundi 7 Août 2023	4ème	LOUDEAC	LOUDEAC	147,9 Km (+1517m)

PICTOGRAMMES

	Parking EQUIPES
	Ligne ARRIVEE
	Parking ORGANISATION
	Entrée Circuit
	DANGER
	Parking Spectateurs

	Ligne Sprint ANIMATEUR
	Ligne GRIMPEUR
	Flamme Rouge
	Dérivation Véhicules et Motos
	Podium Protocole / Présentation
	20 Kms Km 30

	Contrôle Anti-Dopage
	Zone « Verte » Déchets
	Zone Ravitaillement
	Km 0
	Permanence
	Toilettes

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 : Organisation

La 7^{ème} édition de « L'Estivale Bretonne » est organisée par le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne (COEB) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Elle se déroule du vendredi 4 au lundi 7 août 2023 et comprend 4 étapes. L'Estivale Bretonne est inscrite au calendrier fédéral FFC (2.12.1).

ARTICLE 2 : Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes UCI Continentales Françaises, Professionnelles Cyclo-Cross UCI, Nationale 1, Nationale 2, Nationale 3, Sélections Nationales – Régionales - Départementales, Equipes étrangères (4 maximum) et aux équipes mixtes de 6 coureurs maximum (4 minimum au départ de la 1^{ère} étape) de catégorie Elite - Open1.

Les équipes Françaises doivent s'engager sur CicleWeb, les équipes étrangères par bulletins papier retournés à l'organisateur uniquement. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter. L'organisation se réserve le droit de conserver le chèque caution en cas de non-respect du contrat liant l'organisateur et les équipes (règles de participation).

ARTICLE 3 : Permanence

La permanence se tient le vendredi 4 août de 10h00 à 11h30 à l'Espace 2000 à Grand-Champ sur le lieu de départ de la 1^{ère} étape. Le retrait des dossards et plaques de cadre ainsi que la vérification des licences se feront par les responsables d'équipes. La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des arbitres est fixée à 11h45 le vendredi 4 août à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 4 : Radio-Tour : Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de **157.4875** MHz.

ARTICLE 5 : Assistance technique neutre : Le service d'assistance technique neutre sera assuré au moyen de deux véhicules.

ARTICLE 6 : Ravitaillement

Conformément à l'article 2.3.24 du règlement FFC, tout ravitaillement sera interdit dans les ascensions, les descentes ainsi que dans les 30 premiers et 20 derniers kilomètres.

Par mesure de sécurité, il sera demandé aux assistants des équipes de rester sur le côté droit de la chaussée, de ne pas s'avancer de plus d'1 mètre sur la voie de circulation et de revêtir un équipement (maillot ...) de l'équipe.

Le collège des arbitres peut réduire les distances visées ci-dessus suivant la catégorie de l'épreuve, les conditions atmosphériques, le profil et la longueur de l'épreuve ou arrondir à un certain nombre de tours de circuit. Ces décisions seront communiquées avant le départ de l'étape.

ARTICLE 7 : Classement général individuel au temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 4 étapes.

Le leader du classement général individuel au temps porte le Maillot Jaune

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel au temps final, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et en dernier ressort, à la place obtenue lors de la dernière étape disputée.

Les prix du classement général individuel sont :
Prix versés par la FFC

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	TOTAL
1 ^{ère} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
2 ^{ème} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
3 ^{ème} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
4 ^{ème} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
Classement Général	492€	366€	292€	244€	196€	170€	134€	110€	74€	48€	42€	40€	36€	34€	30€	28€	28€	28€	24€	24€	2440€

Total des prix FFC 7320€ de prix

ARTICLE 8 : Classement Points «Meilleur Animateur»

Un classement « Meilleur Animateur » est établi par l'addition des points obtenus dans les sprints à chacune des 4 étapes,

Il est attribué à chaque classement : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le leader du classement « Meilleur Animateur » porte le Maillot Blanc à Pois Verts.

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général final « Meilleur Animateur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Animateur »;
- 2°) classement général final au temps.

Les prix attribués au classement animateur sont :
Prix versés par l'organisateur

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	115€	75€	60€	35€	25€

Total des prix du « Meilleur Animateur » 310€ de prix

ARTICLE 9 : Classement du «Meilleur Grimpeur»

Un classement « Meilleur Grimpeur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 4 étapes,

Il est attribué les points suivants dans chacune des côtes : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le leader du classement du « Meilleur Grimpeur » porte le maillot blanc à pois U et têtes de bœufs.

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Grimpeur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Grimpeur »;
- 2°) classement général final au temps.

Les prix attribués au classement grimpeur sont :
Prix versés par l'organisateur

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	115€	75€	60€	35€	25€

Total des prix du « Meilleur Grimpeur » 310€ de prix

ARTICLE 10 : Classement du «Meilleur Jeune U23»

Le classement du « Meilleur Jeune » est réservé aux coureurs de la catégorie ESPOIR U23 (19 – 20 – 21 – 22 ans dans l'année).

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

Le leader du classement du « Meilleur Jeune » porte le maillot Rouge.

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Jeune », il est fait application du critère suivant :

- 1°) Addition des places obtenues à chaque étape ;
- 2°) Place obtenue dans la dernière étape disputée.

Les prix attribués au classement jeune sont :
Prix versés par l'organisateur

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	115€	75€	60€	35€	25€

Total des prix du « meilleur Jeune » 310€ de prix

ARTICLE 11 : Classement par équipes

Conformément à l'article 2.6.14 du règlement FFC, le classement par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'ex aequo, les équipes sont départagées par le nombre de premières places dans le classement par équipes du jour. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par le nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour et ainsi de suite. S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel au temps.

Les prix attribués au classement par équipe à l'issue de l'épreuve sont :
Prix versés par l'organisateur

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	240€	175€	115€	70€	55€

Total des prix du classement général par équipe final 655€ de prix

ARTICLE 12 : Classement du « Meilleur Breton »

Le classement du « Meilleur Breton » est réservé aux coureurs licenciés dans un des clubs bretons appartenant aux CD22, CD29, CD35 et CD56. Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des Bretons. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des Bretons.

Le leader du classement du « Meilleur Breton » porte le maillot Noir et Blanc à Hermines.

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex aequo au classement général individuel du « Meilleur Breton », il est fait application du critère suivant :

- 1°) Addition des places obtenues à chaque étape ;
- 2°) Place obtenue dans la dernière étape disputée.

Les prix attribués au classement Breton sont :
Prix versés par l'organisateur

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	115€	75€	60€	35€	25€

Total des prix du « Meilleur Breton » 310€ de prix

ARTICLE 13 : Prix

Le montant total des prix de la 7^{ème} ESTIVALE BRETONNE est de :

- classement général individuel au temps 7320€
- classement du meilleur animateur 310€
- classement du meilleur grimpeur 310€
- classement du meilleur jeune 310€
- classement de la meilleure équipe 655€
- classement du meilleur Breton 310€

MONTANT TOTAL DES PRIX 9215€

ARTICLE 14 : Incidents dans les derniers kilomètres.

Conformément à l'article 2.6.24, en cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Est considéré comme incident tout événement indépendant des propres capacités physiques du coureur (chute, problème mécanique, crevaison) et de sa volonté de se maintenir avec les coureurs en compagnie desquels il se trouve au moment de l'incident. Les coureurs impactés par un incident doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un arbitre en levant le bras et en se présentant auprès d'un arbitre dès la ligne d'arrivée franchie.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute. Toute décision relative au présent article est rendue par le collège des arbitres de manière indépendante.

La règle des 3 derniers kilomètres n'est pas applicable à l'étape 3 «arrivée au sommet».

ARTICLE 14 Bis : Délais d'élimination

Les délais d'élimination sont de :
Etapes 1 – 2 – 4 : 10%
Etape 3 : 12%

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des arbitres après consultation de la Direction de l'épreuve.

ARTICLE 15 : Port des maillots de leader

Si à l'issue d'une étape un concurrent est leader de plusieurs maillots, l'attribution («Porteur») du maillot se fait au 2^{ième} (ou au 3^{ième}) en respectant l'ordre de priorité ci-dessous, dès le protocole. Le port des maillots de leader est obligatoire. Tous les leaders de classements généraux recevront un maillot distinctif s'ils ne l'ont pas encore obtenu.

Pour chacun des classements ci-avant, le leader portera obligatoirement le maillot du Partenaire.

Leur ordre de priorité est le suivant :

- 1 Général Individuel
- 2 Points Animateur
- 3 Grimpeur
- 4 Jeune U23
- 5 Breton

Au départ des étapes 2, 3 et 4, les cinq porteurs de maillots distinctifs se placeront à l'avant du peloton.

ARTICLE 16 : Lutte contre le dopage - Contrôle antidopage



Le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'AFLD par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans les lieux définis par l'organisation.

ARTICLE 17 : Protocole – Interviews

La présentation des équipes complètes se déroulera à Grand Champ le vendredi midi dans l'ordre inverse des dossards

Aux autres étapes les coureurs devront venir au podium « présentation signature » par équipes complètes dans l'ordre inverse des voitures

Le protocole se déroulera selon l'organisation suivante :

- 1 – Remise des maillots de leader par les partenaires
- 2 – Présentation du vainqueur et des 5 leaders avec les maillots (Communication - Presse)
- 3 – Interview, remise des bouquets et trophées par les élus et partenaires
- 4 – Photo générale du podium

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole **dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue, les Leaders ou Porteurs seront invités à suivre l'assistant du protocole juste après leur arrivée (un barnum sera placé derrière le podium protocolaire pour les recevoir avec chaises et boissons) :**

- le vainqueur de l'étape.
- le leader du classement général individuel
- le porteur du classement du meilleur jeune
- le porteur du classement du meilleur grimpeur
- le porteur du classement du meilleur animateur
- le porteur du classement du meilleur Breton
- l'équipe leader au classement par équipe recevra les casquettes à la présentation du lendemain

Doivent se présenter pour le **protocole final** dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue :

- . Le vainqueur de la 4^{ème} étape
- . Le vainqueur de la 7^{ème} ESTIVALE BRETONNE ainsi que les 2^{ème} et 3^{ème} du classement général individuel
- . Le vainqueur du classement du meilleur jeune
- . Le vainqueur du classement du meilleur grimpeur
- . Le vainqueur du classement du meilleur animateur
- . Le vainqueur du classement du meilleur Breton
- . L'équipe lauréate du classement général par équipe

ARTICLE 18 : Pénalités Les barèmes sont conformes au règlement de la FFC.

ARTICLE 19 : Environnement

L'Organisation met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées juste après les zones de ravitaillement.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 20 : Protocole sanitaire

La course est soumise aux règles en vigueur de la FFC, des préfectures des départements du Finistère, du Morbihan et des Côtes d'Armor ainsi que des communes de Grand Champ, Scrinac, Poullaouen, Guerlesquin, Plouigneau et Loudéac.

Les personnes qui auraient été en contact avec un malade du COVID19 sont invités à rester à l'isolement. De manière générale les règles du gouvernement Français en vigueur les jours de l'épreuve devront être respectées par l'ensemble de l'organisation, des coureurs, des accompagnateurs et des spectateurs.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure un coureur ou équipe ainsi que leurs représentants qui ne respecteraient pas le présent règlement.

ARTICLE 21 : Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

EQUIPES 2023

Nationale 1				
				
Guidon Chalettois	Morbihan Fybolia GOA	AC Bisontine	GSC Blagnac VS 31	Occitane CF Team Legend Wheels
				
Dinan Sport Cycling	Sojasun Espoirs ACNC	CC Etupes pays de Montbéliard	Philippe Wagner Cycling	Paris Cyclisme Olympique
				
EC St Etienne Loire	AVC Aix en Provence	Cre'actuel Marie Morin U 22	VC Pays de Loudéac	SCO Dijon Team MatérielVélo.com
Nationale 2		Nationale 3		
				
Team LMP La Roche Vendée Cyclisme	USSA Pavilly Barentin	Plouay Cycling Team	Team La Crêpe de Brocéliande	
Nationale 3		Etrangères		
				
UC Briochine Bleu Mercure	TWC De Kempen	Wieler Combinatie Friesland	Sensa Kanjens Voor Kanjens	Wielerploeg GrootvAmsterdam

MAILLOTS DE LEADERS 2023



HEBERGEMENT - RESTAURATION

Lycée Diwan de Kerampuilh 29270 Carhaix-Plouguer

Personnes à contacter à votre arrivée :

Prosper LE MAGADOU +33 6 80 51 93 88
Henri LE CORRE +33 6 86 74 19 63

Accueil des équipes hors région Bretagne: le jeudi 03 août à partir de 15 h

1	AC BISONTINE	2	WIELERPLOEG GROOT AMSTERDAM (NED)
3	USSA PAVILLY BARENTIN	4	TWC DE KEMPEN (NED)
5	SENSA KVK (NED)	6	CC ETUPES
7	GUIDON CHALETTOIS	8	WIELER COMBINATIE FRIESLAND (NED)
9	EC ST ETIENNE LOIRE	10	GSC BLAGNAC VS 31
11	AVC AIX EN PROVENCE	12	OCCITANE CF
13	PARIS CO	14	SCO DIJON
15	LA ROCHE VENDEE		

Les équipes Bretonnes seront prises en charge dès le départ de la première étape **le vendredi 04 août**.

16	MORBIHAN FYBOLIA GOA	17	TEAM LA CREPE BROCELIANDE
18	DINAN SPORT CYCLING	19	UC BRIOCHINE BLEU MERCURE
20	VCP LOUDEAC	21	SOJASUN ESPOIRS ACNC
22	CRE'ACTUEL MARIE MORIN U 22	23	PLOUAY CYCLING TEAM

L'organisation rappelle aux équipes qu'elles doivent laisser le lieu d'hébergement dans un bon état de propreté après leur départ et respecter le règlement interne qu'elles ont signé au moment de leur engagement sous réserve de perdre leur caution en totalité ou en partie.

Accueil des officiels et organisation : Le jeudi 03 août à partir de 17h ou le vendredi matin

HORAIRES DES REPAS

Le repas du vendredi midi pour les équipes bretonnes n'est pas prévu.

Jeudi 03 août : Dîner : De 19h00 à 21h30.

Vendredi 04 août : Petit déjeuner de 8h00 à 9h30 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec pâtes ...).
Dîner : De 19h00 à 21h30.

Samedi 5 août : Petit déjeuner de 8h00 à 9h30 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec pâtes ...).
Dîner : De 19h00 à 21h30.

Dimanche 6 août : Petit déjeuner de 8h00 à 9h30 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec pâtes ...).
Dîner : De 19h00 à 21h30.

Lundi 7 août : Petit déjeuner de 8h00 à 9h30 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec pâtes ...).

HÔPITAUX

Etape 1 : Centre Hospitalier de Vannes – 20 Boulevard GrI Maurice Guillaudot – 56000 VANNES

Etape 2 : Centre Hospitalier de Carhaix – Rue du Docteur Menguy – 29270 CARHAIX

Etape 3 : Centre Hospitalier des Pays de Morlaix – 15 Rue de Kersaint Gilly – 29600 MORLAIX

Etape 4 : Centre Hospitalier de Pontivy – Kério – 56920 NOYAL PONTIVY

Urgences SAMU : 15
Pompiers : 18

Gendarmerie : 17
Numéro d'Urgence Européen : 112

135,7 Kms (dénivelé +1440m)**Responsables Organisation****Dominique LE MEUR et Mickaël LE BELLEGO**

À nouveau cette année, la commune de Grand-Champ est heureuse de pouvoir être partenaire de l'Estivale Bretonne, épreuve Elite Nationale.

Accueillir l'étape n°1 sur les terres Grégamistes est un honneur, c'est un privilège de recevoir ce rendez-vous sportif reconnu ! Nous tenons par ailleurs à remercier les nombreux bénévoles et signaleurs qui mettront tout en œuvre pour que cette étape soit une réussite.

Cette épreuve promet d'attirer une nouvelle fois les meilleures équipes... l'Estivale est un vrai succès populaire et un rendez-vous important pour les amateurs de cyclisme.



Nous vous souhaitons à toutes et à tous, coureurs, organisateurs, mécaniciens, team managers, publics, bénévoles, une très belle édition 2023 de l'Estivale Bretonne.

Sportivement vôtre,

Chapelle de Burgo

© A.Lamoureux - Golfe du Morbihan Vannes tourisme

M. Yves BLEUNVEN, Maire de Grand-Champ

Mme Anne-Laure PRONO, Adjointe aux Sports de Grand-Champ

M. Mickaël LE BELLEGO, Conseiller Municipal Délégué aux évènements sportifs

INFORMATIONS SUR LA COMMUNE

La commune de Grand-Champ en quelques mots...

Entre "Armor" (la mer) et "Argoat" (l'intérieur), au pied des Landes de Lanvaux, se trouve Grand-Champ aux Portes des Landes de Lanvaux, à proximité de Vannes... Labellisée Station Verte, la commune est une étape incontournable dans un écrin de verdure pour les amateurs de nature, traditions et terroir à seulement 20 minutes du Golfe du Morbihan.

Laissez-vous tenter par une promenade pour y découvrir le patrimoine historique de la commune à travers les chapelles, les fontaines, les croix et calvaires et les mégalithes !

Empruntez les chemins de randonnée qui vous dévoileront les paysages naturels des Landes de Lanvaux !

Découvrez les spots de trail labellisés et 2 itinéraires de Grande Randonnée Équestre : l'Equibreizh et le Morbihan à Cheval.

Culture, sport, solidarité, inclusion sont des maîtres mots à Grand-Champ ! Dynamique, la commune de 5 600 habitants, compte plus d'une centaine d'associations, dont 33 sportives (plus de 2 000 licenciés) et peut se prévaloir d'être labellisée « Ville Active & Sportive », venant récompenser les sportifs qui portent haut et fort les couleurs Grégamistes et la politique sportive communale.

Pôle d'équilibre de l'agglomération, Grand-Champ est historiquement une petite centralité qui rayonne et dispose d'une offre artisanale foisonnante, d'une proposition commerciale attractive, d'un tissu d'entreprises diversifié, de services à la population à destination de tous les âges, ... pour bien-vivre à Grand-Champ !

OPERATIONS DE DEPART

- 09h30 : Accueil à l'Espace 2000 Célestin Bévin Route de Plumergat à Grand-Champ.
- 10h00 à 11h30 : **PERMANENCE**
Salle de Presse Opérations de Départ (dossards, distribution des pièces officielles...). 
- 10h30 à 13h00 : Mise en place des radios dans les véhicules.
- 11h45 : Réunion des directeurs sportifs, arbitres et responsables de l'organisation.
- 12h30 : Réunion Sécurité des membres du Comité d'Organisation et de tous les chauffeurs.
- 12h15 à 13h15 : Signature et présentation des équipes au podium extérieur parvis de l'Espace 2000
- 13h00 : Mise en place des voitures officielles sur la zone de départ.
- 13h20 : Appel des coureurs sur la ligne de départ.
- 13h30 : Départ fictif 2,6Kms
- 13h35 : Départ réel lancé



DEPART FICTIF

Il sera donné à 13h30 pour un parcours neutralisé de 2,6Km sans les véhicules des directeurs sportifs qui attendront, dans l'ordre établi, le second passage. Tous les autres véhicules accompagneront les coureurs. La voiture de dépannage arrière suivra le peloton. Une fois la partie «tour fictif» effectuée, les coureurs repasseront devant l'Espace 2000 en direction du départ réel (Route de Plumergat) qui a été décalé de 400 m après **l'impasse de Bellevue et les 2 chicanes (Km0)** pour permettre aux DS de prendre leur place dans la file. Le départ réel sera un départ lancé.

PARCOURS

Partie Neutralisée : 2,6 Kms
Partie en ligne : Grand-Champ → Grand-Champ 1 Boucle de 67,3 kms
Circuit de Grand-Champ : 7 tours de 9.7 kms (compte tours à 7 - arrivée au 8^{ème} passage sur la ligne)

CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR 	
MG 1	Km 22 Ty Planche
MG 2	Km 42,6 200m avant Kermiser
MG 3	Km 96,9 LA passage 4

ANIMATEUR 	
MA 1	Km 33,8 Kermorvan la lande
MA 2	Km 77,5 LA passage 2
MA 3	Km 116,3 LA passage 6

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Vannes
Médecin en course : Docteur Philippon
L'ambulance : Ambulances AVENIR

PARKINGS AU DEPART

Parking Equipes - Organisation : Espace 2000 Célestin Blévin à Grand-Champ.  

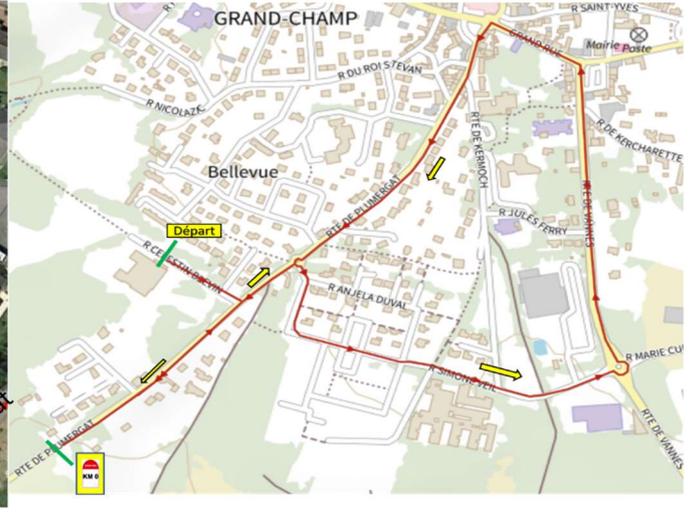
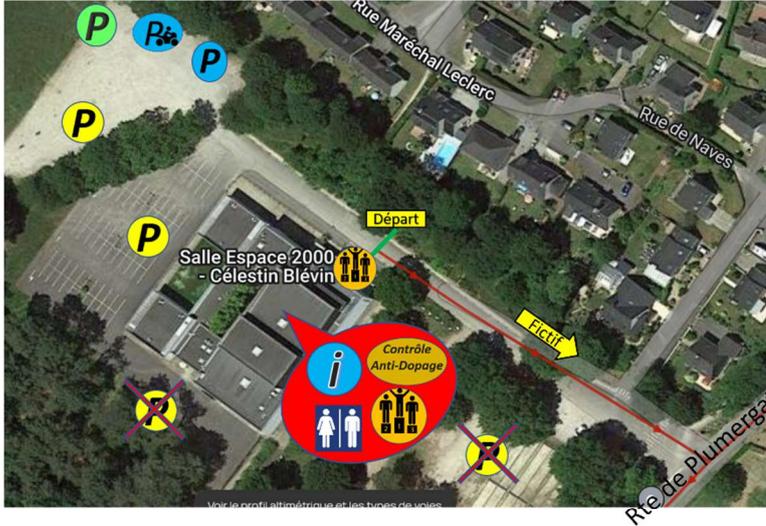
PARKINGS A L'ARRIVEE

Parking Organisation - Equipes : Espace 2000 Célestin Blévin  
Rue du 11 Novembre et Pkg de l'école

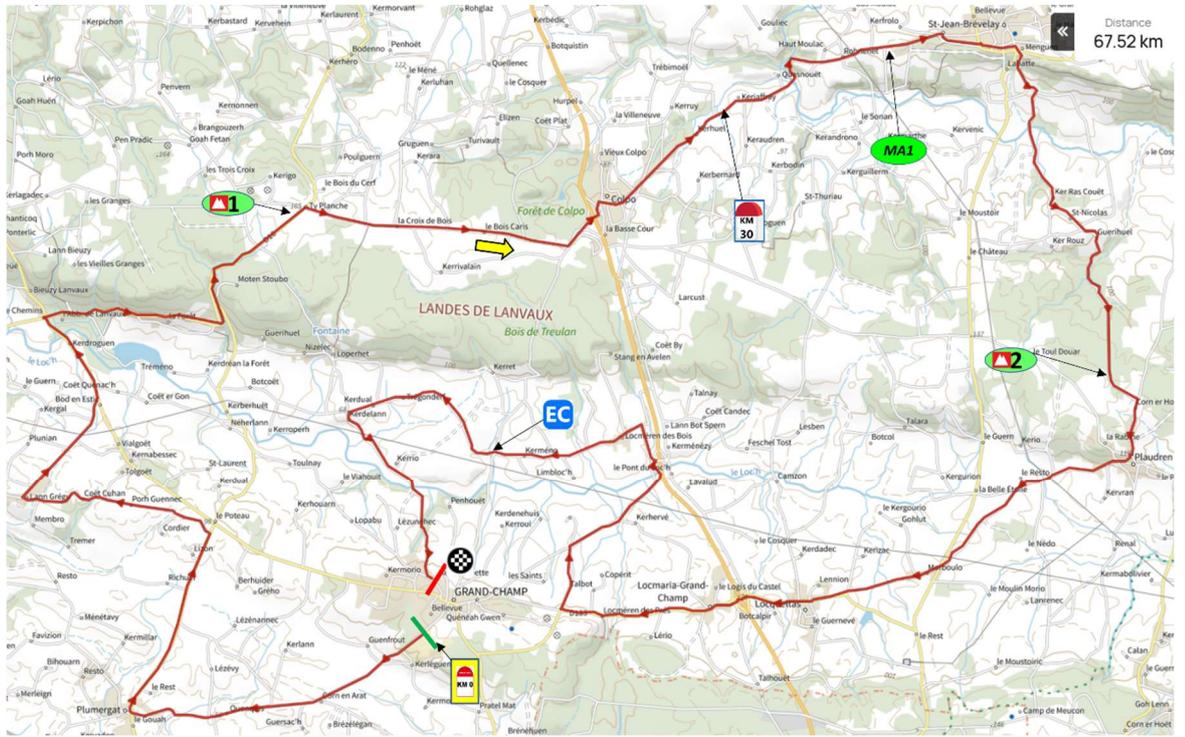
DISPOSITIF DE DEPART

Accueil

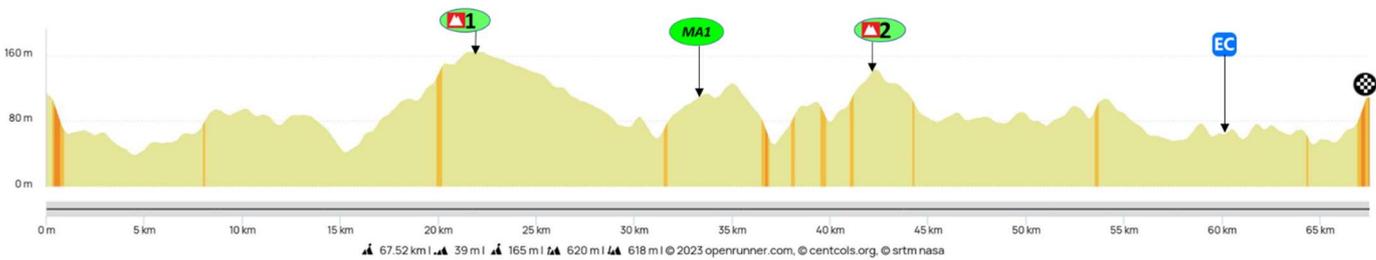
Fictif



PARCOURS EN LIGNE



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT EN LIGNE DE GRAND-CHAMP

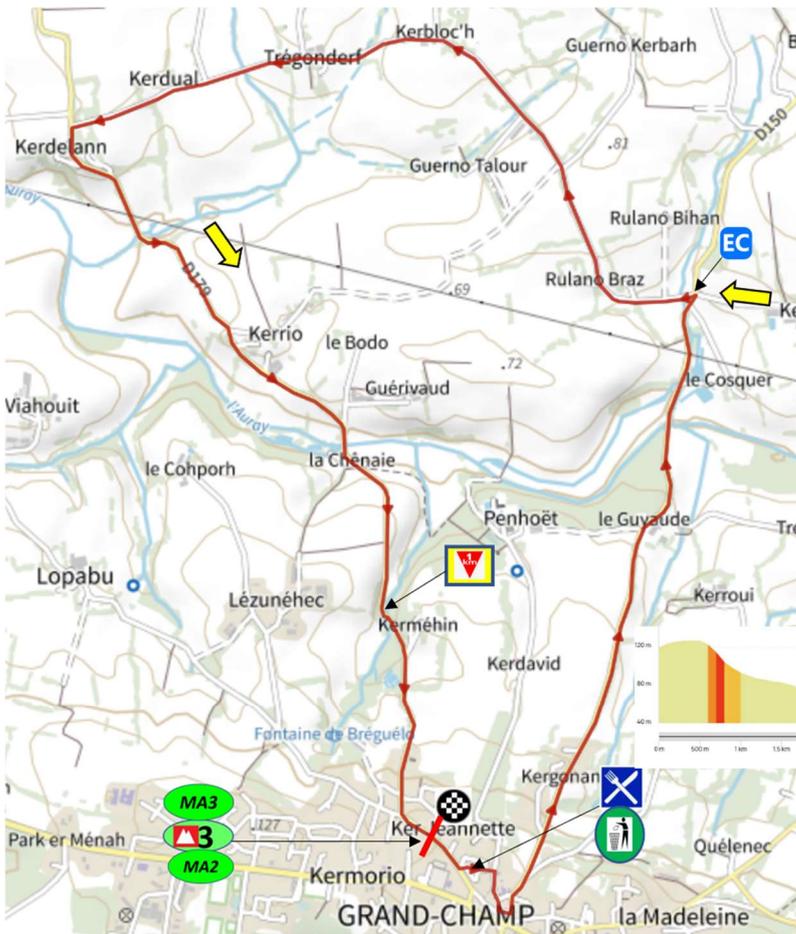


ZONE RAVITAILLEMENT ET ZONE VERTE :

Une zone ravitaillement suivie d'une zone verte est mise en place avant la ligne d'arrivée et matérialisée sur une distance de 300m. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours. Ces zones seront identifiées par des panneaux « Entrée et Fin de zone »

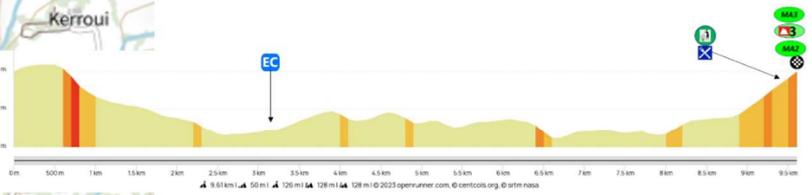
CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué à l'Espace 2000 Célestin Blévin – Route de Plumergat « Rue Célestin Brévin » - 56390 - GRAND CHAMP

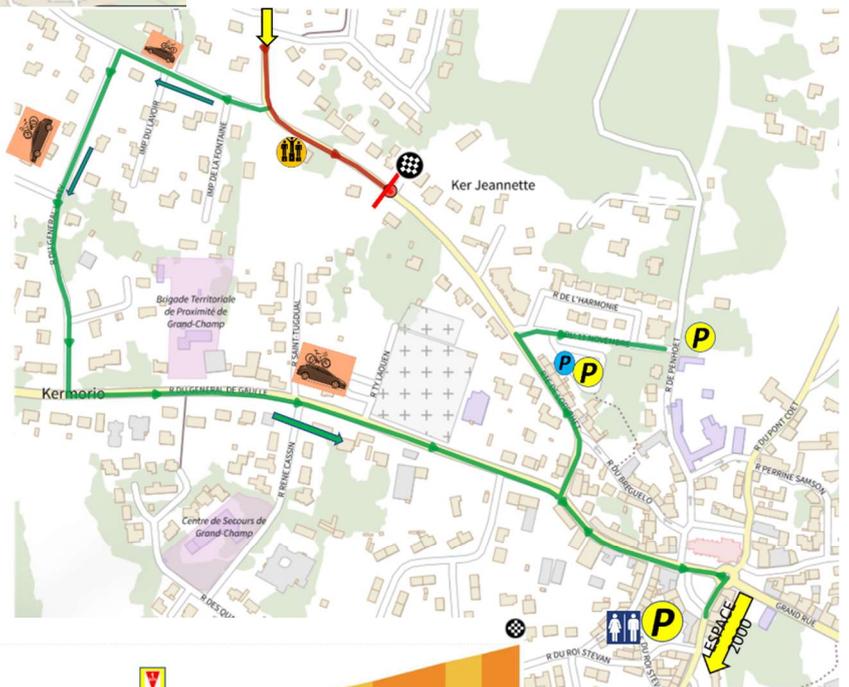


CIRCUIT FINAL

PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT FINAL DE GRAND-CHAMP



Zone Arrivée



PROFIL ALTIMÉTRIQUE 3 DERNIERS KILOMETRES



DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :



Tous les véhicules ne disposant pas d'une pastille rouge seront déviés par un signaleur 100m à droite avant la ligne d'arrivée Route de Lopabu (puis rue du Général Harty - rue du Général de Gaulle - centre ville).

DISPOSITIF CONCERNANT LES VEHICULES DES EQUIPES A L'ARRIVEE :



Les parkings en ville seront déjà occupés. Trois parkings pour les camions des équipes rue de 11 novembre, parking de l'école rue de Penhoët et Espace 2000.

L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2023 -- Etape 1 : GRAND-CHAMP – GRAND-CHAMP						
Kilométrage					Horaires course	
parcours	à parcourir		CT	Indications	40 km/h	44 km/h
-2,6		Départ Fictif Espace 2000 à gauche (Max.30Km/h)			13 :30	13 :30
		RP Dr lot. des garennes RP Gauche rte de Vannes				
		A gauche Grd Rue, gauche rte de Plumergat D133				
0	135,7	400m après Espace 2000 Départ Réel Km 0 D133		 Km 0	13:35	13:35
5,1	130,6	A droite route de Grand-Champ -D133			13:42	13:41
5,9	129,8	Plumergat à droite D17 direct. Locminé				
9,2	126,5	Le Poteau à gauche D103 direct. Brandivy			13:48	13:47
12,6	123,1	Brandivy à Droite TY Neuhe dir. Bieuzy			13:53	13:52
14,8	120,9	Bod en Estic à gauche D779			13:57	13:55
16,3	119,4	Entrée Bieuzy lanvaux			13:59	13:57
16,4	119,3	A Droite D16				
21,3	114,4	La barrière -tout droit Guernehue Lanvaux			14:06	14:04
22	113,7	Ty planche			14:08	14:05
22,3	113,4	Ty Planche à Droite D115 dir. Colpo				
		Colpo prendre avance très sinueux				
26,8	108,9	Colpo Entrée à Gauche D115			14:15	14:11
27,8	107,9	Traversée D115 à droite - Sortie tout droit				
28,5	107,2	Ralentisseurs -Chicanes DANGER			14:17	14:13
33,8	101,9	Kermorvan la lande			14:25	14:21
34,5	101,2	Entrée Saint Jean Brevelay D115				
35,3	100,4	Rond point à droite D78 bis rocade St jean B				
36,1	99,6	Rond point à Droite D778			14:29	14:24
37,1	98,6	50m après RP à gauche D182 dir Plaudren DANGER				
42,6	93,1	La forestière de Lanvaux 200m avant Kermiser			14:38	14:33
43,3	92,4	Kermiser à Droite				
43,5	92,2	Entrée Plaudren			14:40	14:34
44,4	91,3	Place de l'église à Droite D133 Dir Locquetas				
48,3	87,4	Morbouleau D778 tout droit D133			14:47	14:40
48,7	87	Morbouleau Coussins berlinois DANGER				
50	85,7	Tout droit D767A			14:50	14:43
50,3	85,4	Entrée Locquetas D767A				
51,7	84	Rond point de BotcalpIr D767A + 2 ronds points D133			14:52	14:45
52,1	83,6	Locmaria Grand-Champ eglise à Droite D133			14:53	14:46
52,6	83,1	Sortie Locmaria Coussins berlinois DANGER				
54,9	80,8	Rond Point du burgo à Droite D133E			14:57	14:49
55,9	79,8	RP route de nerhuilec à droite D133E				
58,2	77,5	RP à gauche Dr Locmerien des bois			15:02	14:54
58,9	76,8	Stop à gauche VC				
61,5	74,2	Le Cosquer A Gauche D150			15:07	14:58
		Entrée Circuit Final tout droit VC		EC	15:07	14:58
64,6	71,1	Kerdual Loperhet à gauche D179			15:11	15:03
67,5	67,9	Ligne Arrivée 1 ^{er} passage	7		15:17	15:07
67,7	67,2	A gauche rue du 11 Novembre				
67,8	67,1	A droite rue de Penhoët Rétrécissement				
67,9	67	Place de l'église à gauche Potelets				
68,1	66,9	A gauche D150 Rue du Pont Koed Rétrécissement DANGER				
68,6	68,1	Sortie Grand Champ x2 Chicanes DANGER			15:18	15:08
70,1	65,6	Le Cosquer à gauche VC			15:21	15:11
74,2	61,5	Kerdual Loperhet à Gauche D179			15:26	15:16
77,5	58,2	Ligne Arrivée Fin Tour 1	6		15:31	15:21
87,2	48,5	Ligne Arrivée Fin Tour 2	5		15:46	15:34
96,9	38,8	Ligne Arrivée Fin Tour 3	4		16:00	15:47
106,6	29,1	Ligne Arrivée Fin Tour 4	3		16:15	16:00
116,3	19,4	Ligne Arrivée Fin Tour 5	2		16:29	16:14
126	9,7	Ligne Arrivée Fin Tour 6	1		16:44	16:27
135,7	0	Ligne Arrivée Fin Tour 7	0	ARRIVEE 	16:59	16:40



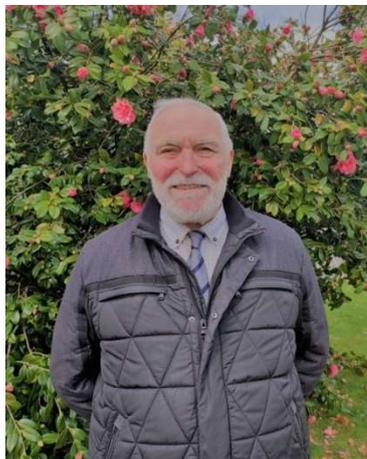
2^{ème} ETAPE SCRIGNAC – POULLAOUEN

137,4 Kms (dénivelé +1663m)



Co-présidents de l'organisation

Joël LESENECHAL (Scrignac) et Yvon LOSSOUARN (Poullaouen)



M. Georges MORVAN maire de Scrignac

C'est avec plaisir que nous accueillons à nouveau un départ d'étape de l'«Estivale Bretonne» avec 6 tours de circuit de «Vengel Goz», puis une arrivée chez nos voisins et amis de Poullaouen.

Ces premiers kilomètres laissent souvent des traces dans les organismes avant d'aborder le final.

L'animation qui précède le départ est toujours un moment fort pour la commune, avec cette caravane colorée et les spectateurs massés le long de la côte de Feunteun Ber.

Encore une fois, félicitations aux organisateurs et aux bénévoles, belle course à tous les participants.



M. Didier GOUBIL maire de Poullaouen

Une fois de plus, nous sommes fiers d'accueillir « l'estivale bretonne » pour sa 7^{ème} édition. Comme chaque année depuis sa création en 2016, le départ aura lieu chez nos voisins et amis de Scrignac avant de rejoindre le légendaire « Circuit de la Mine » pour 12 tours. Un peloton de qualité sera présent sur l'épreuve avec 25 équipes, la majorité d'entre elles évoluant en N1 dont 4 étrangères. Nul doute qu'un public de connaisseurs et passionnés de cyclisme sera au rendez-vous le samedi 5 août. J'adresse mes encouragements à tous les participants. Pour le public cet événement sportif sera également l'occasion de voir mais aussi de découvrir de grands coureurs.

Je tiens à remercier le comité organisateur pour cette belle épreuve ainsi que tous les bénévoles qui contribuent à sa réussite

INFORMATIONS SUR LES COMMUNES

Scrignac : Scrignac est une commune du département du Finistère. Elle fait partie du Pays du Centre Ouest Bretagne et du Parc Naturel Régional d'Armorique. Scrignac fait partie de la Communauté des communes « Monts d'Arrée Communauté ». Elle s'étend sur un vaste territoire de 7 094 hectares pour 755 habitants. Elle est drainée par de nombreux cours d'eau en amont de l'Aulne et ses affluents (le Squiriou, le Roudouhir, le Rudalvéget, le Beurc'h Coat, le Mendy etc.). L'altitude est comprise entre 86m et 281m. Le bourg culmine à environ 240m. La commune est limitrophe de Poullaouen, Berrien, Le Cloître Saint-Thégonnec, Plougouven, Lannéanou, Botsorhel, Bolazec et Carnoët (cette dernière étant située dans les Côtes d'Armor). Elle est riche d'une école, de quelques commerces et activités artisanales, des services liés à la santé, des services de La Poste, d'une bibliothèque et de nombreuses associations qui font perdurer un fort lien social.

Poullaouen vient du breton « ploe » (paroisse) et de saint Louan. On rencontre les appellations suivantes : Ploelouen (vers 1330 et en 1386), Ploelouan (en 1349), Ploe Louan (au XIV^{ème} siècle), Poulaven (en 1591) et Poullaouen (en 1677). Poullaouen existe depuis l'antiquité à l'époque gauloise : les vestiges de 4 camps subsistent au Justissou, à Rosquijeau, au Fréau et à Saint-Sébastien, prouvant une occupation ancienne de la commune. La commune est également traversée par 3 voies romaines menant depuis Vorgium (Carhaix) à l'Aber-Wrac'h, Morlaix et Lanmeur. La voie romaine de Morlaix à Vorgium passait par Le Cloître, Treusquilly et Poullaouen où elle traversait l'Aulne à Pont-Ar-Gorret, nom qui rappelle une ancienne pêcherie. **Le moyen-âge** : Poullaouen est une ancienne paroisse de l'Armorique primitive, qui englobait les territoires de Poullaouen (avec sa trêve Saint-Tudec), Cléden-Poher, Kergloff, Plounevezel (avec sa trêve Saint-Idunet et Sainte-Catherine) et Carnoët. Poullaouen faisait partie de la région du Poher et dépendait de l'évêché de Cornouaille. En 1292, Jeanne, Dame de Ploeuc et Plouyé, épouse Tanguy de Kergorlay, Seigneur de Ty Meur à Poullaouen. Le château du Ty Meur était le chef-lieu d'une puissante chatellenie, une des plus importantes de Cornouaille au XIII^{ème} siècle. La Seigneurie du Ty Meur, unie à celles de Kergorlay et de Plouyé, est érigée en marquisat du Ty Meur en 1616. **La révolte des Bonnets rouges** : En 1675, les paysans de Poullaouen participent à la révolte des Bonnets rouges, ayant à leur tête Sébastien Le Balp. 2000 bonnets rouges investissent le château du Ty Meur. Le marquis, Charles de Montgaillard, refuse de diriger les paysans révoltés dans leur marche sur Morlaix. Son frère, Claude, marquis de Percin de Montgaillard, tue par surprise Sébastien Le Balp, chef des rebelles, avant d'être assassiné à son tour par un écuyer dans une rue de Carhaix. Privée de son chef, la révolte se désagrège et Poullaouen dut payer une amende de 3600 livres pour cette rébellion. Une importante mine de plomb argentifère exploitée du XVII^{ème} siècle à la 1^{ère} guerre mondiale : L'importante mine de plomb argentifère de Poullaouen, connue depuis l'antiquité, est surtout exploitée du XVII^{ème} siècle à la première guerre mondiale. Elle est financée et dirigée successivement par des protestants français, allemands, suisses, gallois et anglais. **Ecole communale** : La première école communale ouvre en 1861 pour les garçons et en 1888 pour les filles. **La gare** : La gare est inaugurée en 1861, mais son activité cesse en 1967.

OPERATIONS DE DEPART

- 11h00 – 11h30** : Permanence à la Salle des Associations du Stade de Poullaouen (Près de la tribune). 
(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)
11h30 : Réunion des membres du Comité d'Organisation et du collège des arbitres à la Salle des Associations.
(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)
12h40 à 13h40 : Signature et présentation des équipes au podium émargement à Scrignac.

13h30 : Mise en place des voitures officielles

13h45 : Appel des coureurs

13h55 : Départ fictif (sur distance de **1,8 Km**)

14h00 : Départ réel lancé



Circuit de Scrignac : 4,6 Kms plus 5 tours de 6,5 kms (compte tours à 5 au podium)

Partie en ligne : Scrignac Poullaouen 14,5 km

Circuit de Poullaouen : 11 tours de 7.8 kms (CT11 - arrivée au 12^{ème} passage sur la ligne)

CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR 	
MG 1	Km 40,3 Côte de Quénéquen Liaison
MG 2	Km 70 Kergoat CT9 3Km après L'Arrivée
MG 3	Km 109 Kergoat CT4 3Km après L'Arrivée

ANIMATEUR 	
MA 1	Km 24,3 circuit Départ CT2
MA 2	Km 51,4 Ligne Arrivée CT11
MA 3	Km 90,4 Ligne Arrivée CT6

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Carhaix

Médecin en course : Docteur LE COIDIC

L'ambulance : Ambulances KERAVAL

PARKINGS AU DEPART DE SCRIGNAC

Parking organisation : Mairie, rue de la Mairie et place Nedelec D42 

Parking équipes : centre bourg place des 3 Coant 

RESPONSABLES

Responsable Technique :

Responsable Sécurité :

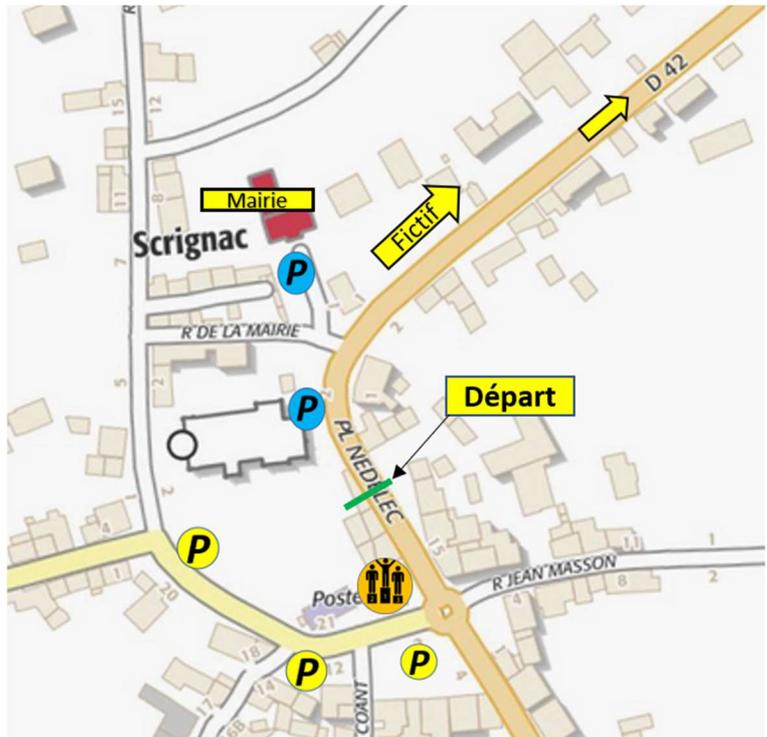
Responsables Fléchage :

Responsable ligne d'arrivée :

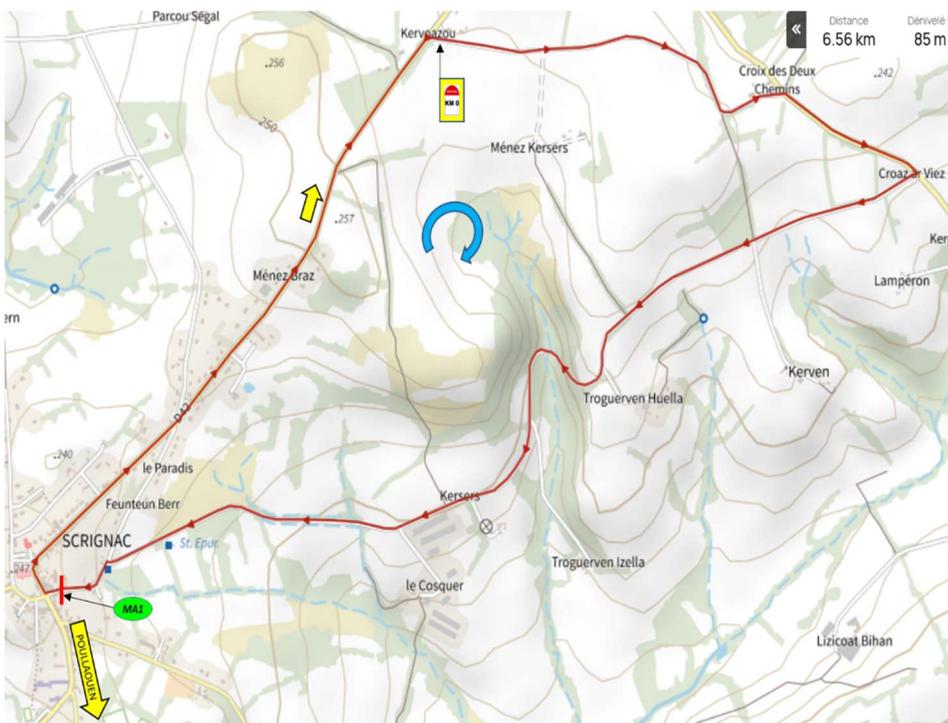
Responsable Contrôle Médical :

Jean GRANNEC
Yvon LOSSOUARN
Jacques PROVOST
Pascal LE TANOU
EC ROSTRENOISE
EC ROSTRENOISE

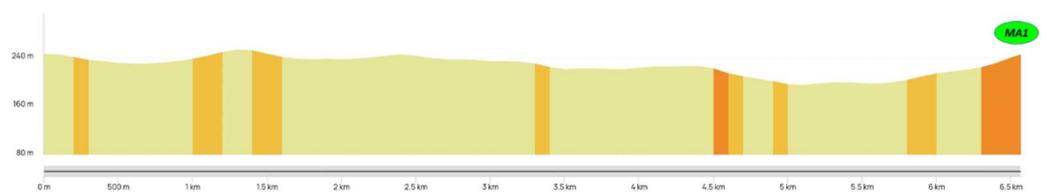
DISPOSITIF DE DEPART SCRIGNAC



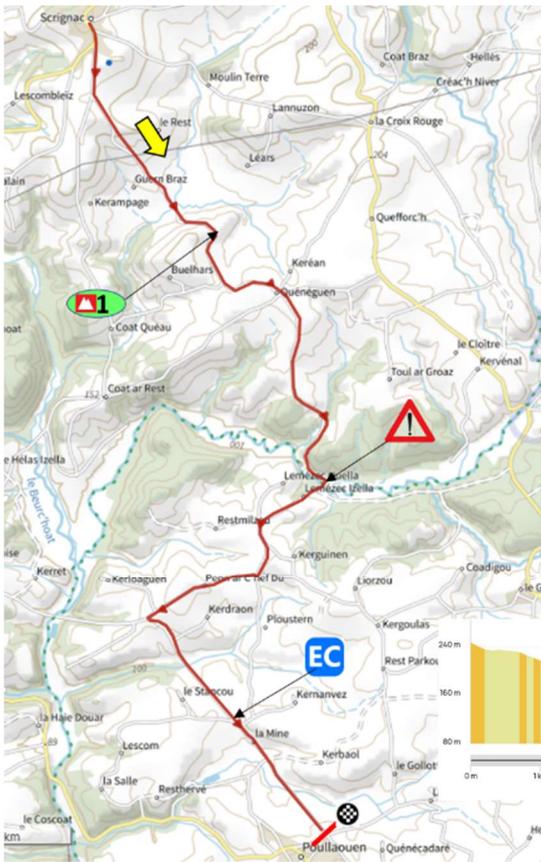
CIRCUIT DE (DEPART) SCRIGNAC



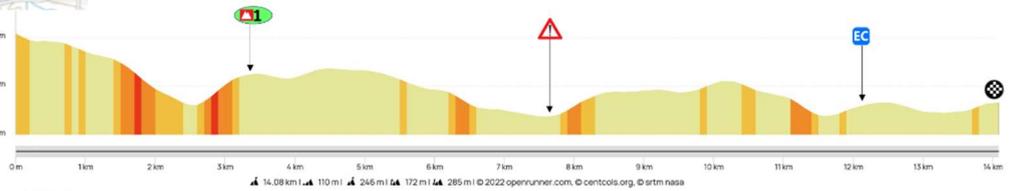
PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE SCRIGNAC



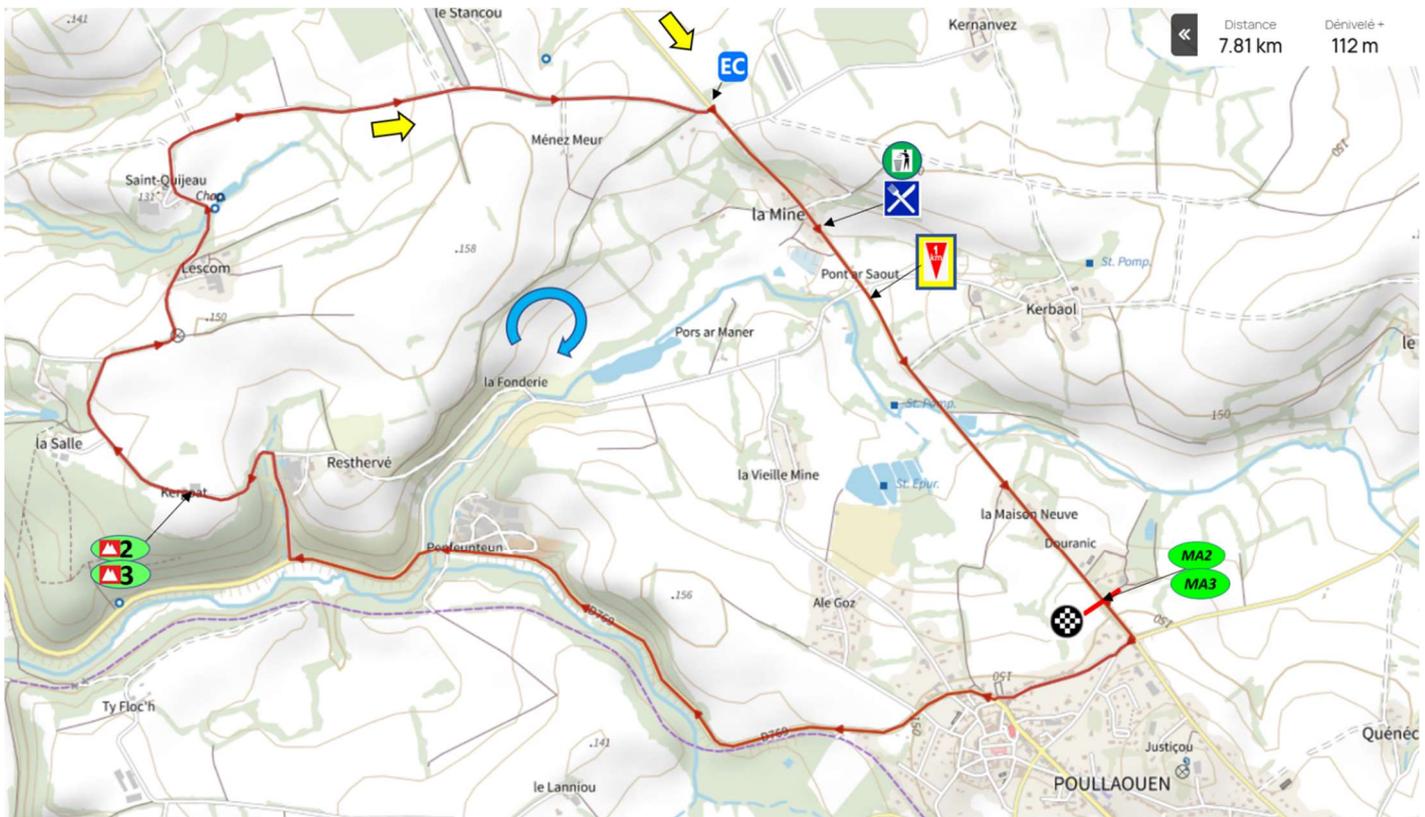
LIAISON EN LIGNE SCRIGNAC – POULLAOUEN



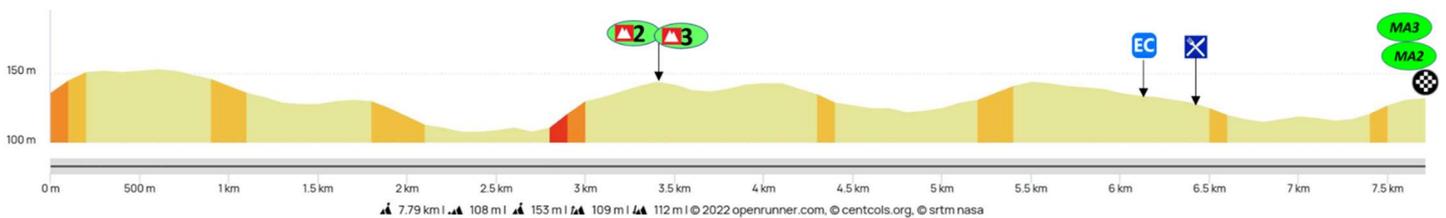
PROFIL ALTIMÉTRIQUE LIAISON
SCRIGNAC – POULLAOUEN



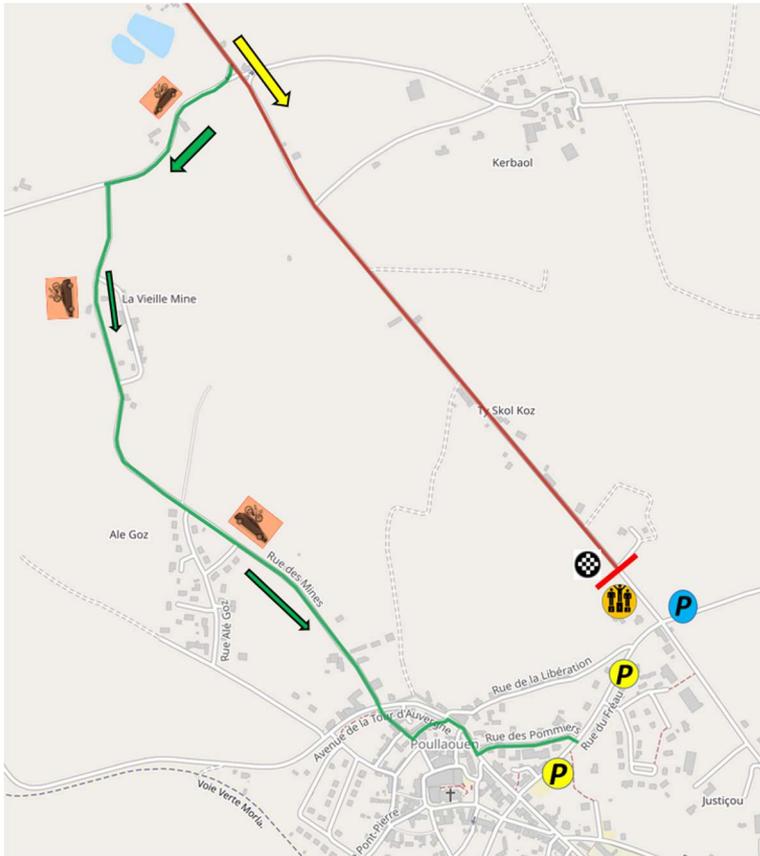
CIRCUIT DE POULLAOUEN



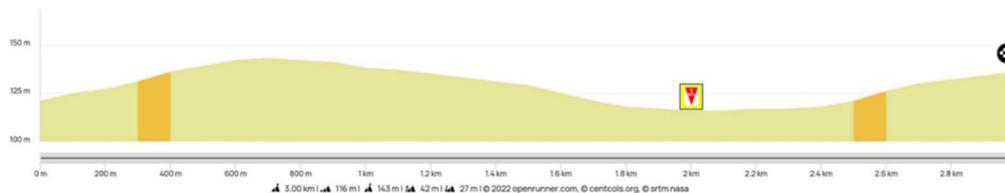
PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE POULLAOUEN



POULLAOUEN ZONE D'ARRIVEE



PROFIL ALTIMÉTRIQUE POULLAOUEN 3 DERNIERS KILOMETRES



ZONE DE RAVITAILLEMENT ET ZONE VERTE :



Une zone de ravitaillement est mise en place à « La Mine » suivie d'une zone « Verte ». Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours. Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :



Les véhicules suiveurs devront prendre la dérivation située à droite 1,1Km avant la ligne d'arrivée, parking équipés **Rue du Freau** (attention plots béton aux extrémités, passage obligatoire par la rue des Pommiers).

CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des vestiaires du stade football de Poullaouen – rue de Ty Meur - RD236.

L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2023 Etape 2 : SCRIGNAC - POULLAOUEN						
Kilométrage			Compte Tours	Infos - Classements	Horaires course	
Kms parcourus	Kms à parcourir				40 Km/h	42 Km/h
-1,8		Départ Fictif Bourg de Scrignac D42 (Maxi 30Km/h)			13:55	13:55
		D42 – Kervoazou – à Droite				
0	137,4	Départ réel -- Kervoazou		 Km0	14:00	14:00
1,1	136,3	Croix des 2 chemins - prendre D54 à Droite			14:02	14:02
1,6	135,8	CroazarViez - à droite			14:02	14:02
4,6	132,8	Ligne animateur Rue Jean Masson « Pharmacie » 1 ^{er} Passage Scrignac	D5		14:07	14:06
4,7	132,7	A Dr D42 passage sur ligne de Départ				
11,1	126,3	Ligne animateur Fin Tour 1 Scrignac	D4		14:17	14:16
17,6	119,8	Ligne animateur Fin Tour 2 Scrignac	D3		14:27	14:25
24,1	113,3	Ligne animateur Fin Tour 3 Scrignac	D2		14:36	14:34
30,6	106,8	Ligne animateur Fin Tour 4 Scrignac	D1		14:46	14:44
37,1	100,3	Ligne animateur Fin Tour 5 Scrignac fin du circuit Départ	D0		14:56	14:53
		A Gauche EN LIGNE ROUTE DE QUENEQUEN				
40,5	96,9	Côte de Quenequen (Kerfounous Bihan)			15:00	14:57
		Quenequen				
45,6	91,8	Lemezec Sortie Pont dangereux **DANGER**			15:08	15:04
50,4	87	ENTREE CIRCUIT FINAL POULLAOUEN		EC	15:14	15:10
50,6	86,8	Zone de ravitaillement -Zone Verte de Poullaouen				
51,6	85,8	Ligne arrivée Poullaouen 1 ^{er} passage	A11		15:17	15:13
		A Dr rue du Freau - à Dr rue la libération				
54,3	83,1	A Dr D769 / à droite direction Resthervé			15:21	15:17
54,6	82,8	A gauche Kergoat Sommet Cote de Kergoat				
55,7	81,7	Lescom			15:23	15:19
56	81,4	Saint Quijeau				
57,1	80,3	Le Stancou			15:25	15:21
57,7	79,7	Route de la mine				
58,3	79,1	Zone de ravitaillement -Zone Verte de Poullaouen			15:27	15:23
59,4	78	Ligne Arrivée Fin Tour 1	A10		15:28	15:24
67,2	70,2	Ligne Arrivée Fin Tour 2	A9		15:40	15:35
70,2	67,2	Côte de Kergoat 3 ^{ème} passage			15:45	15:40
75	62,4	Ligne Arrivée Fin Tour 3	A8		15:52	15:45
82,8	54,6	Ligne Arrivée Fin Tour 4	A7		16:03	15:57
90,6	46,8	Ligne Arrivée Fin Tour 5	A6		16:15	16:09
98,4	39	Ligne Arrivée Fin Tour 6	A5		16:27	16:20
106,2	31,2	Ligne Arrivée Fin Tour 7	A4		16:39	16:31
108,4	29	Côte de Kergoat 8 ^{ème} passage			16:43	16:35
114	23,4	Ligne Arrivée Fin Tour 8	A3		16:50	16:42
121,8	15,6	Ligne Arrivée Fin Tour 9	A2		17:02	16:53
129,6	7,8	Ligne Arrivée Fin Tour 10	A1		17:14	16:04
137,4	0	Ligne Arrivée Fin Tour 11	A0	 ARRIVEE	17:25	17:16



3^{ème} ETAPE

PLOUGONVEN – PLOUIGNEAU



135,7 Kms (dénivelé +1877m)

Co Présidents de l'organisation

Florian AUFFRET (Plougouven) et Jean Paul MINEC (Plouigneau)



Mme Bernadette AUFFRET, Maire de Plougouven

La commune de Plougouven et le comité des fêtes du bourg sont fiers d'accueillir pour la première année, les organisateurs et les équipes cyclistes pour le départ de la 3^{ème} étape de cette 7^{ème} édition de «l'Estivale Bretonne» le 6 août 2023.

Ce week-end de festivité rassemblera les Plougouvennoises et les Plougouvennois pour encourager ces sportifs tout au long du circuit du Questel avant de les laisser poursuivre l'épreuve vers Lannéanou.

L'accueil, la sécurité et la convivialité de l'épreuve seront nos priorités.

Merci à l'équipe organisatrice de «l'Estivale Bretonne» de nous faire confiance

pour la présentation des équipes et ce départ de course toujours très attendue.

Merci à l'ensemble des bénévoles, des associations, des services municipaux qui feront de cette course une grande fête du vélo.

Belle course à tous ces sportifs



Mme Joëlle HUON, Maire de Plouigneau

Depuis 1975 date de la création du Circuit du Viaduc, l'attachement entre le Ponthou et le cyclisme ne s'est jamais démenti. Il n'y a donc aucune raison pour que Plouigneau ne perpétue pas cette tradition.

C'est avec un grand plaisir que la commune accueillera de nouveau une étape de l'Estivale Bretonne, grand rendez-vous sportif, au mois d'août prochain. Gageons que le public, néophyte et connaisseur, sera encore nombreux à encourager les coureurs. Innovation pour cette édition puisque cette étape se déroulera sur l'ensemble des communes du canton historique de Plouigneau. Le départ sera donné à Plougouven, les coureurs traverseront ensuite Lannéanou, Botsorhel, Guerlesquin et Plouégat-Moysan. Les organisateurs leur réservent un final musclés avec le franchissement à sept reprises de la célèbre côte de Luzivilly.

Les services municipaux, les bénévoles, les signaleurs mettront comme à l'accoutumé tout en œuvre pour faire de cette journée une belle réussite. Nous

savons que nous pouvons compter sur les coureurs pour offrir un magnifique spectacle aux personnes présentes sur le parcours et nous les en remercions d'avance.

Tout est donc en place pour passer un grand moment sportif et populaire.

INFORMATIONS SUR LES COMMUNES

Plouigneau : Le nom de la commune plou(parroisse) Igneau (saint Ignace) est attesté dès 1427, ses habitants sont les Ignaciens.

En 1753 Plouigneau comptait trente manoirs dont ceux du Ponthou, de Goasbriand ou de Lanleya. Elle conserve encore aujourd'hui un riche patrimoine architectural.

Au XIX^{ème} siècle, Plouigneau était une des communes les plus étendues du Finistère, elle devient chef-lieu de canton en 1829. A la fin du XIX^{ème} deux écoles de hameaux sont construites à Lanleya et Saint Éloi.

Les événements majeurs comme les deux guerres mondiales ont frappé lourdement Plouigneau au cours du XX^{ème} siècle. Les tragiques événements du 9 Août 1944 ont profondément marqué la commune.

La deuxième partie du siècle est marquée par une importante évolution de la population qui est passée de 3600 en 1946 à près de 5300 de nos jours.

Le 1^{er} janvier 2019 Plouigneau et Le Ponthou fusionnent Pour donner la commune nouvelle de Plouigneau.

Aujourd'hui Plouigneau est en termes de population la deuxième commune de Morlaix Communauté. Elle est le chef-lieu d'un canton qui s'étend des côtes nord finistériennes jusqu'aux pied des Monts d'Arrée. Elle compte 85 associations dont une trentaine sportives qui témoignent de sa vitalité. Elle dispose de nombreux atouts faisant d'elle une commune active où il fait bon vivre.

OPERATIONS DE DEPART

- 11h00 à 11h30** : Permanence 
(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)
11h30 : Réunion du comité d'organisation et des arbitres.
(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)
12h40 à 13h45 : Signature et présentation des équipes podium devant la Mairie

13h30 : Mise en place des voitures officielles.

13h45 : Appel des coureurs.

13h55 : Départ **fictif** (de 770m) rue de Kergollot devant la Mairie

14h00 : Départ **réel** lancé.

Circuit départ : 2 tours de 3,7Kms plus 3,4Kms (10,8Kms)

Partie en Ligne vers Plouigneau 57,9kms

Circuit du Viaduc Le Ponthou (Plouigneau) : 7 tours de 9.5 kms soit 66,5 Kms (CT à 7)



Finistère
Penn-ar-Bed

CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR 	
MG1	Km 23,9 3 ^{ème} passage « Lannéanou »
MG2	Km 41,6 3 ^{ème} passage « Botsorhel »
MG3	Km 97,7 CT4 Ligne Arrivée 4 ^{ème} passage
MG4	Km 126,2 CT1 Ligne Arrivée 7 ^{ème} passage

ANIMATEUR 	
MA1	Km 10,7 3 ^{ème} passage « Animateur » « Plougouven »
MA2	Km 65 3 ^{ème} passage « Animateur » Plouegat Moysan
MA3	Km 81,2CT6 Penguilly 2 ^{ème} passage Circuit Arrivée
MA4	Km 109,7 CT3 Penguilly 5 ^{ème} passage Circuit Arrivée

CONTACTS « TECHNIQUE » :

Jean Yves LE MENN Michel HERRY Eric LE SCANFF

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier des Pays de Morlaix

Médecin en course : Docteur Le Bars

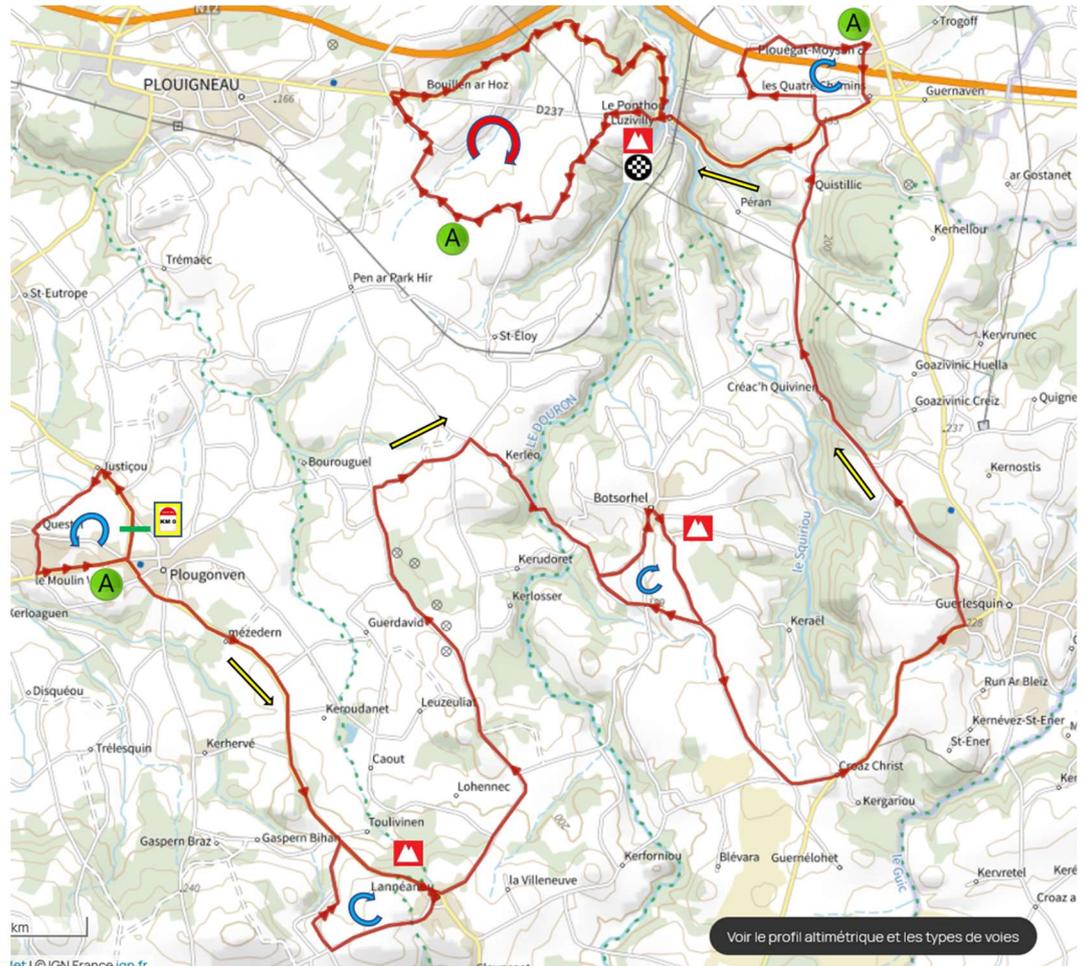
L'ambulance : Ambulances KERAVAL

PARKINGS AU DEPART

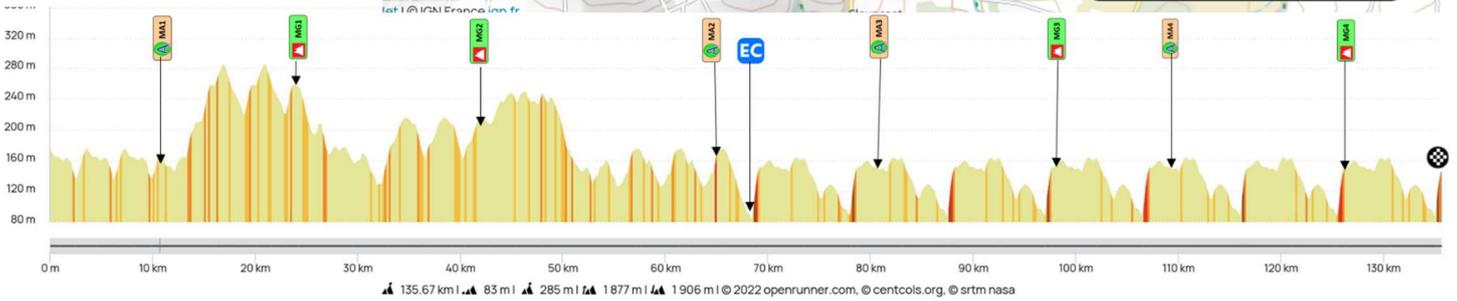
Parking organisation : place de la Mairie. 

Parking équipes : rue de la Montagne et Front Christ
«salle des fêtes» et «city park» 

PARCOURS GENERAL



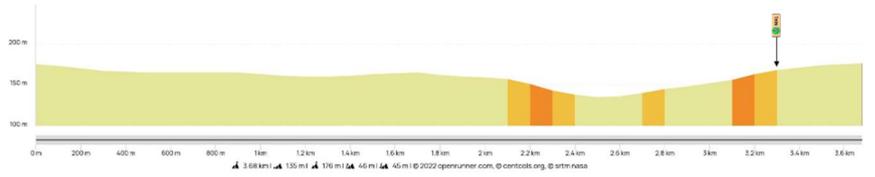
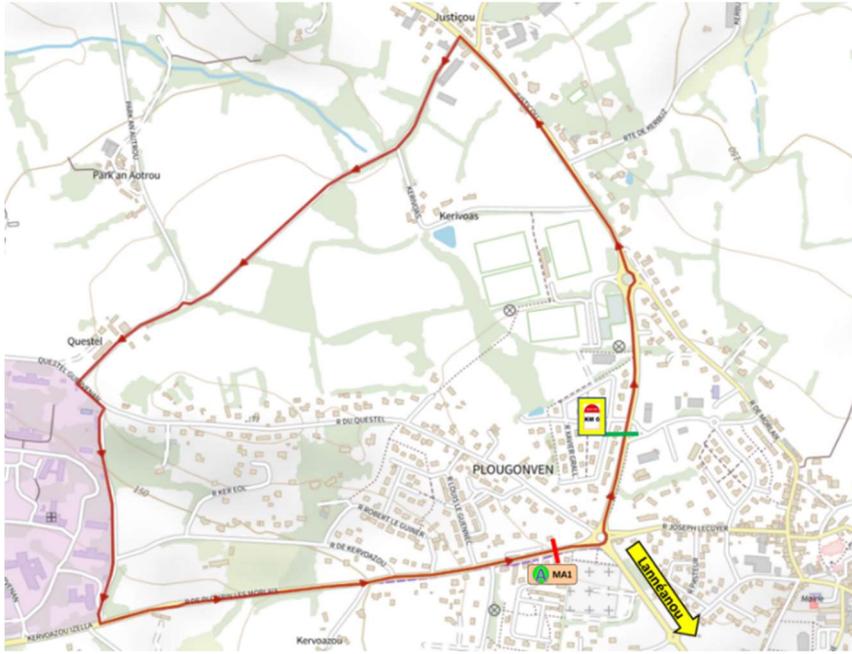
PROFIL ALTIMÉTRIQUE GENERAL



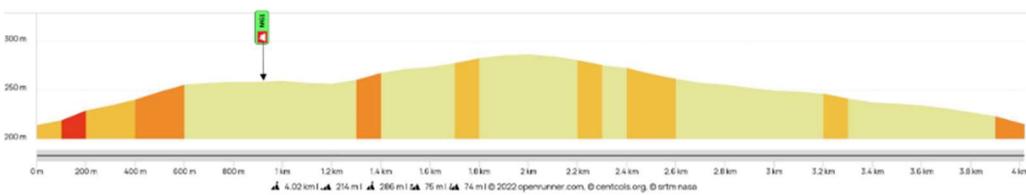
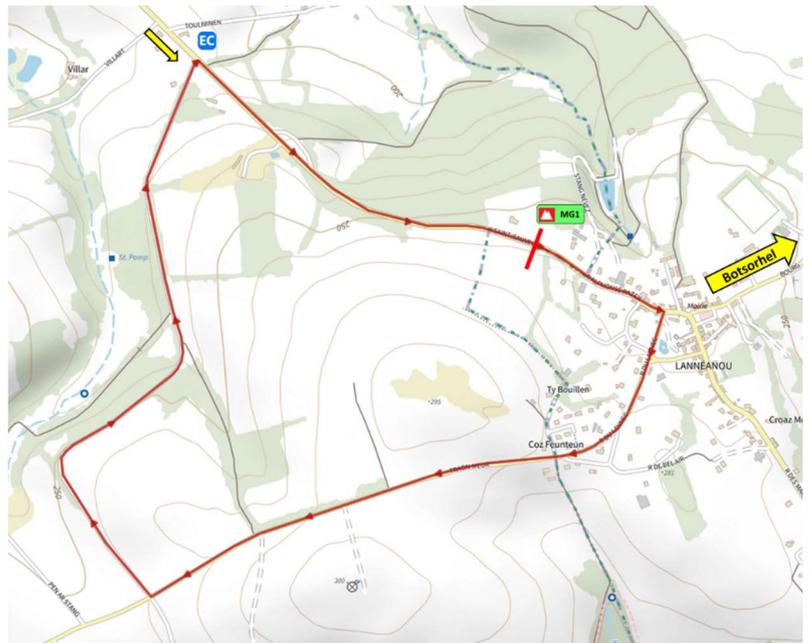
DISPOSITIF de DEPART et FICTIF à «PLOGONVEN»



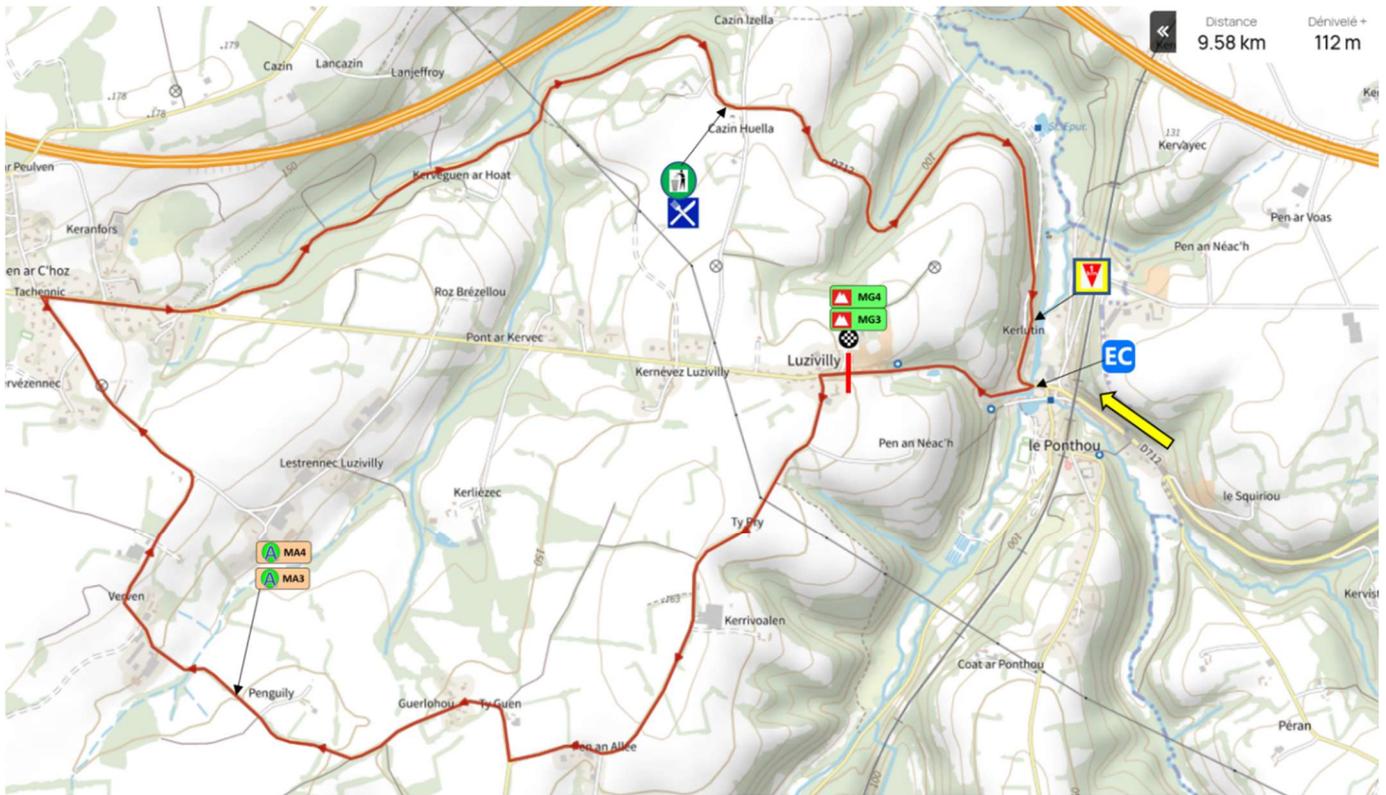
«PLOGONVEN»



«LANNEANOU»



CIRCUIT DU VIADUC – PLOUIGNEAU (Le Ponthou)



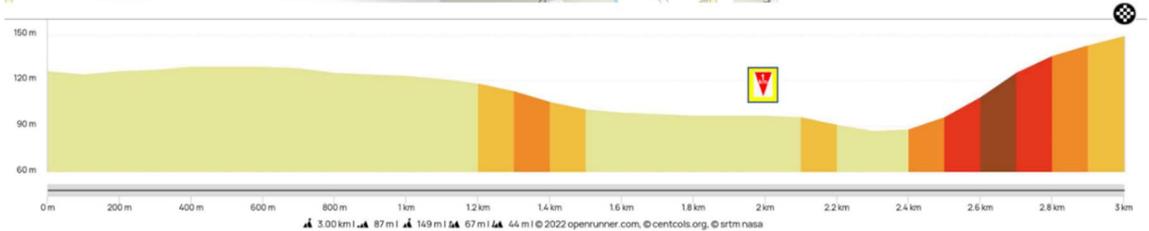
PROFIL ALTIMÉTRIQUE CIRCUIT DE PLOUIGNEAU (Le Ponthou)



CIRCUIT DU VIADUC ZONE D'ARRIVEE



PROFIL ALTIMÉTRIQUE ARRIVEE DE PLOUIGNEAU 3Km



ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :  

Le ravitaillement à pied se fera exclusivement dans la zone prévue par l'organisation au kilomètre 7 (Cazin Huella) du circuit de Plouigneau.

La zone verte se situe à l'issue de la zone de ravitaillement.

Le comité d'organisation de l'Estivale Bretonne demande expressément aux équipes de bien utiliser la zone verte prévue pour le jet des déchets. Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :  

Dérivation des véhicules de DS à droite 150m avant la ligne d'arrivée, les parkings des équipes sont situés sur le tronçon route D237 neutralisée pendant l'épreuve et à privilégier en bas autour du viaduc

CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au domicile de Monsieur Jean Paul Minec situé à 600m de la ligne d'arrivée au pied de la côte de Luzivilly – 2 Le Bourg Neuf – 29650 LE PONTTHOU

L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2023 Etape 3 Plougouven - Plouigneau (Le Ponthou)						
Kilométrage		CT	Infos - Classements	Horaires course		
Kms parcourus	Kms à parcourir			40Km/h	42Km/h	
-0,77			Départ Fictif	13:55	13:55	
0	135,7		Km 0	14:00	14:00	
0,9	134,8			14:01	14:01	
2,5	133,2			14:03	14:03	
3,5	132,2			14:05	14:05	
3,7	132					
7,4	128,3			14:11	14:10	
10,7	125		MA1	14:16	14:15	
10,8	124,9					
15	120,7			14:22	14:21	
16,1	119,6			14:24	14:23	
18,9	116,8			14:28	14:27	
23	112,7			14:34	14:32	
23,9	111,8		MA1	14:35	14:34	
24,2	111,5					
30	105,7			14:45	14:42	
30,8	104,9					
32,9	102,8			14:49	14:47	
33,9	101,8					
35,3	100,4			14:52	14:50	
36,6	99,1			14:54	14:52	
40,3	95,4			15:00	14:57	
41,6	94,1		MA2	15:02	14:59	
42,8	92,9			15:04	15:01	

45,4	90,3	Croaz Christ à gauche «Guerlesquin»			15:08	15:04
47,7	88	A «Guerlesquin» à gauche rue Jean du Penhoët - Keravel			15:11	15:08
52,3	83,4	Ty Ruz à droite «Quistillic»			15:18	15:14
53,9	81,8	Stivel Entrée circuit «Plouégat Moysan» en face			15:20	15:17
54,3	81,4	A gauche rue de Bellevue – à droite Penn Ar Voas			15:21	15:17
		Passage sous RN12 – à droite – Kervoas à droite Kerfoën				
56,9	78,8	Rue du Couvent à droite 100° rétrécissement			15 :25	15 :21
		Rue Hent Tiker – passage au dessus RN12				
57,6	78,1	«Les 4 chemins» à droite D712			15:26	15:22
58,1	77,6	Stivel Fin Tour 1 à droite				
62,2	73,5	Stivel Fin Tour 2 à droite			15:33	15:28
65	70,7	Ligne Animateur 3 ^{ème} passage «Plouegat-Moysan»			15:37	15:32
66,4	69,3	Stivel Fin Tour 3 tout droit D712			15:39	15:34
68,4	67,3	A gauche D237 entrée CIRCUIT FINAL LE PONTYOU		EC	15:42	15:38
69,1	66,6	Ligne Arrivée 1 ^{er} passage	A7			
69,2	66,5	A gauche vers St Eloy				
70,8	64,9	Carrefour de Pen an Allée , à droite			15:46	15:41
72,8	62,9	RP de Lestrennec Luzivilly, prendre par la gauche			15:49	15:44
73,5	62,2	Tachennic à droite vers le Ponthou- D712				
74	61,7	Bouillen ar Hoz , à gauche -D712			15:51	15:45
76,1	59,6	Zone Ravitaillement – Verte (Cazin Huella)		 	15:54	15:48
77,9	57,8	Entrée LE PONTYOU			15:56	15:51
78	57,7	Epingle à cheveux à droite, début Luzivilly - D237				
78,7	57	Ligne Arrivée Fin Tour1	A6		15:58	15:52
81,2	54,5	Penguilly 2 ^{ème} passage			16:01	15:55
88,2	47,5	Ligne Arrivée Fin Tour 2	A5		16:12	16:06
97,7	38	Ligne Arrivée Fin Tour 3	A4		16:26	16:19
107,2	28,5	Ligne Arrivée Fin Tour 4	A3		16:40	16:33
109,7	26	Penguilly 5 ^{ème} passage			16:43	16:36
116,7	19	Ligne Arrivée Fin Tour 5	A2		16:55	16:46
126,2	9,5	Ligne Arrivée Fin Tour 6	A1		17:09	17:00
135,7	0	Ligne Arrivée Fin Tour 7	A0	 ARRIVEE	17:23	17:13

147,9 Kms (dénivelé +1517m)

Responsables « organisation »

Gilbert BESNARD (Réfèrent Organisation), Yvon HARNOIS et Edmond LE BIHAN



M. Bruno LE BESCAUT maire de Loudéac

Après 2022 marquée par la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, 2023 sera une nouvelle année exceptionnelle pour Loudéac, terre de vélo.

L'ouverture du vélodrome de Bretagne, le passage du Paris-Brest-Paris et l'accueil de l'étape 4 de l'Estivale Bretonne, nous rendent fiers et heureux de partager notre passion pour le cyclisme.

En partenariat avec le comité organisateur, notre ville se tient prête à encourager les sportifs et à recevoir le public lors de cette prestigieuse compétition.

Au nom de l'ensemble des Loudéaciens, je vous donne rendez-vous le 7 août, sur le boulevard Victor Etienne, pour vivre un grand moment de sport et profiter d'un spectacle inoubliable.



INFORMATIONS SUR LA COMMUNE

Loudéac, 7^{ème} ville des Côtes d'Armor (en nombre d'habitants), située au coeur de la région, au croisement des grands itinéraires routiers, occupe une position stratégique :

- à 30 mn de St Brieuc,
- à 45 mn de Vannes et Lorient,
- à 1h de Rennes,
- à 1h30 mn de Quimper
- à 1h45 mn de Brest.

Loudéac présente un juste équilibre entre urbanité et ruralité, entre développement économique et environnement, entre zones d'activités et quartiers résidentiels :

- 10 134 habitants ;
- plus de 7 300 emplois dont 89 % d'emplois salariés ;
- superficie de 8 024 ha ;
- 2 500 ha de forêt (31 % du territoire communal) ;
- Zone agglomérée (centre-ville + zones d'activités) : 2 000 ha (25 % du territoire communal) ;
- 4 152 logements dont 2 803 maisons et résidences principales ainsi que 520 logements sociaux.

Attachée à la qualité de son cadre de vie, Loudéac, ville fleurie, offre un environnement calme et agréable tout en préservant son patrimoine. Les Loudéaciens jouissent d'un cadre de vie privilégié où le point fort reste la tranquillité.

A la lisière de la forêt, à proximité du centre-ville, le site d'Aquarev offre un aménagement idéal et de grands espaces verdoyants pour les sportifs, les promeneurs, les enfants et les touristes.

Des événements rythment la vie de Loudéac : la saison culturelle, le Printemps des livres, les courses hippiques, le festival Mini-Mômes & Maxi-Mômes, les Mercredis d'Loudia, les représentations de la Passion, la fête du cheval...

OPERATIONS DE DEPART

10h30 à 11h00 : Permanence à la Salle Lycée St Joseph. 

(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

11h00 : Réunion des membres du Comité d'Organisation et des arbitres à la Salle Lycée St Joseph.

(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

12h15 à 13h15 : Signature et présentation des équipes au podium Départ à Loudéac. 

13h00 : Mise en place des voitures officielles

13h20 : Appel des coureurs

13h30 : Départ fictif 1,5Kms (les DS se placeront voie de droite en haut du Boulevard Victor Etienne)

13h33 : Départ réel lancé

Circuit « Grande Boucle » : 24 kms + 1 tour de 25,46 kms

Circuit « Petite Boucle » : 14 tours de 7,02 kms

1,5 km avant la ligne d'arrivée, la voie de gauche est réservée à la course Bd des Peupliers et Bd Victor Etienne avec prise des deux giratoires par la gauche.



Les deux passages à niveau sortie et entrée de Loudéac, sont désaffectés il n'y a plus aucune activité ferroviaire.

CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR 	
MG 1	Km13,7 St Marcel GB1
MG 2	Km30,5 Trévé GB2
MG 3	Km39 St Marcel GB2

ANIMATEUR 	
MA 1	Km63,5 4 ^{ème} passage Ligne arrivée CT12
MA 2	Km84,6 7 ^{ème} passage ligne arrivée CT9
MA 3	Km105,7 10 ^{ème} passage ligne arrivée CT6
MA 4	Km126,8 13 ^{ème} passage ligne arrivée CT3

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Pontivy - Kério

Médecin en course : Docteur LE BARS

L'ambulance : Ambulances HEMONIC

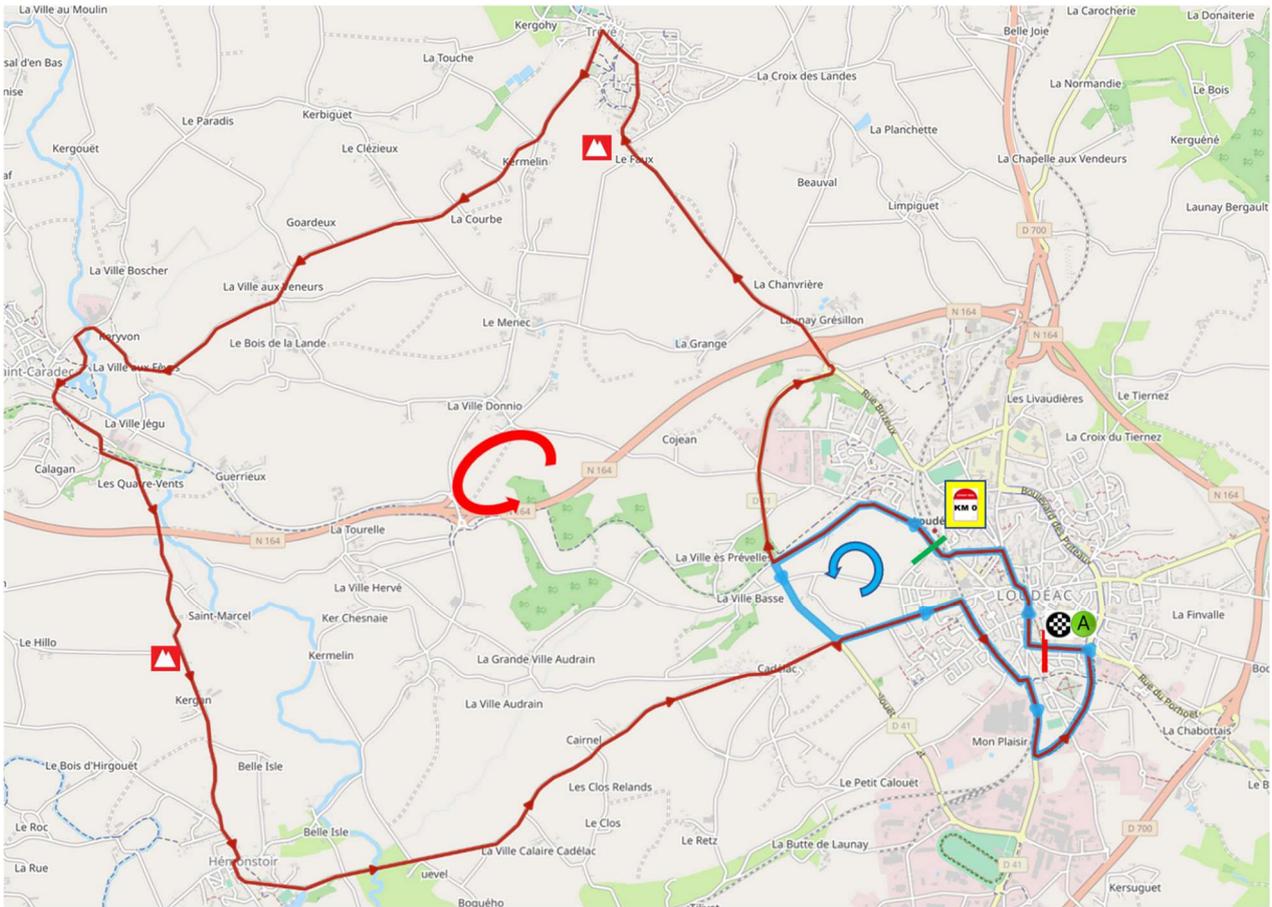
PARKINGS AU DEPART DE LOUDEAC

Parking Organisation et Equipes :

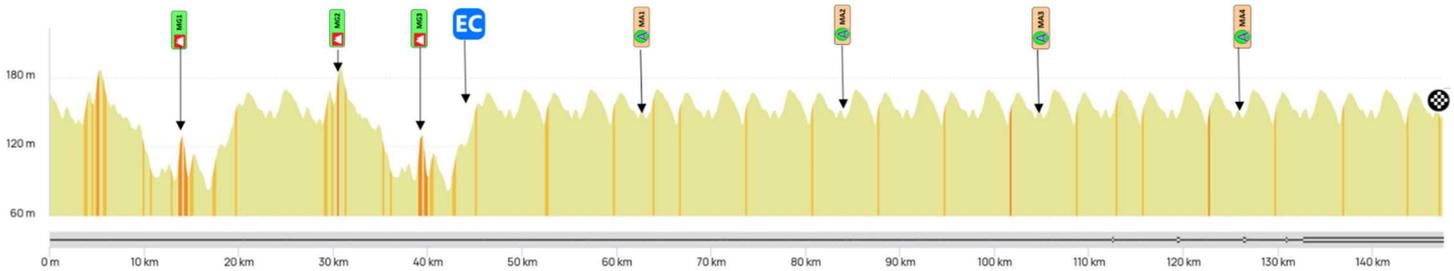
Lycée Saint Joseph.



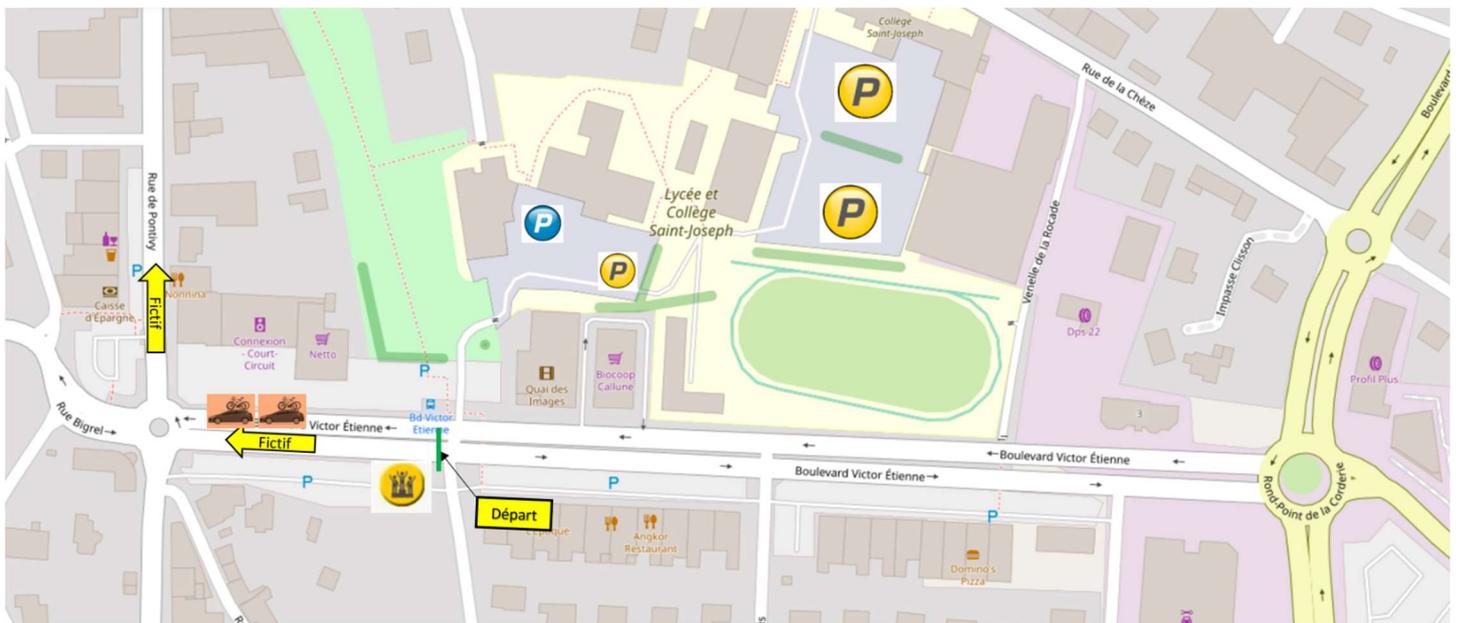
PARCOURS GENERAL



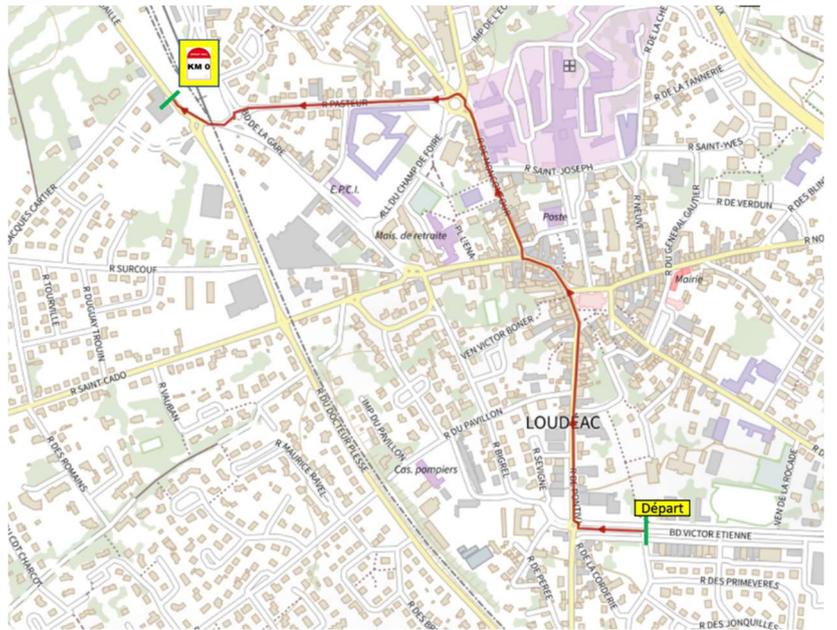
PROFIL ALTIMÉTRIQUE LOUDEAC



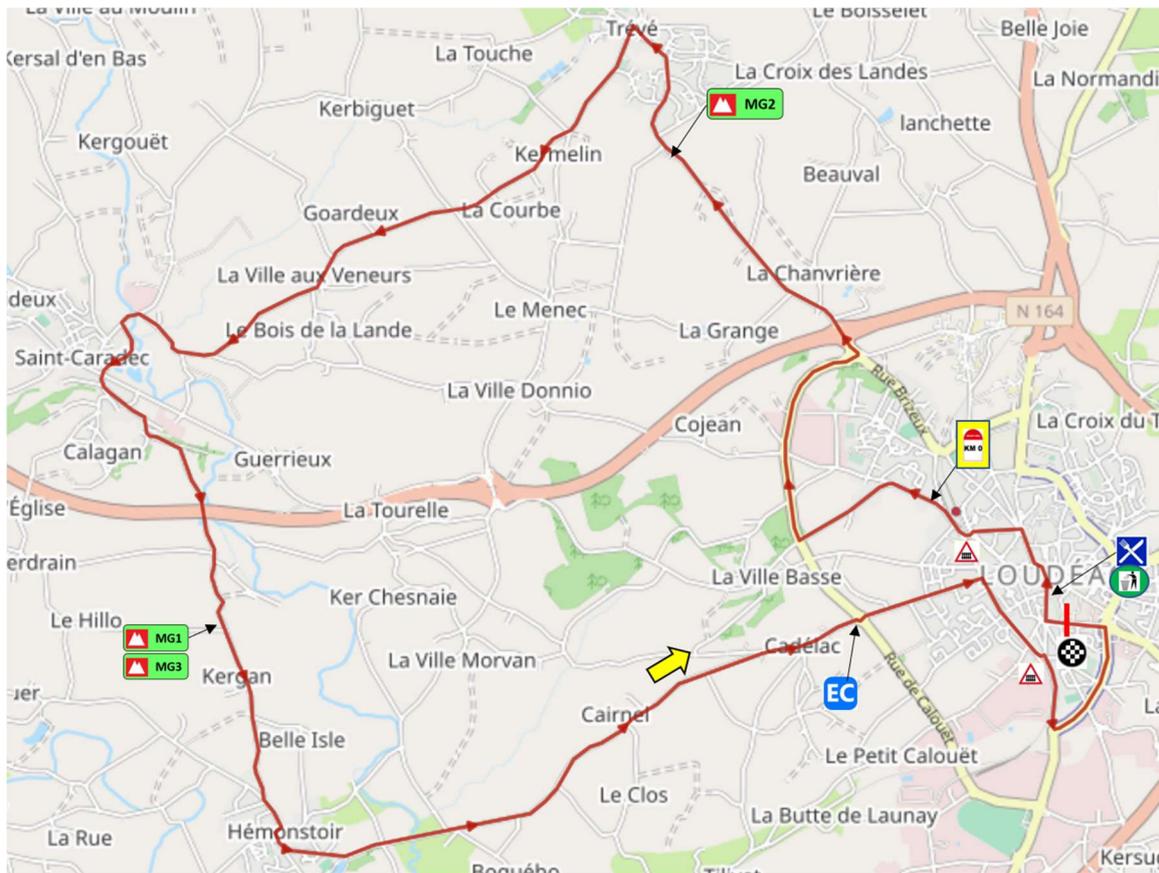
DISPOSITIF DE DEPART



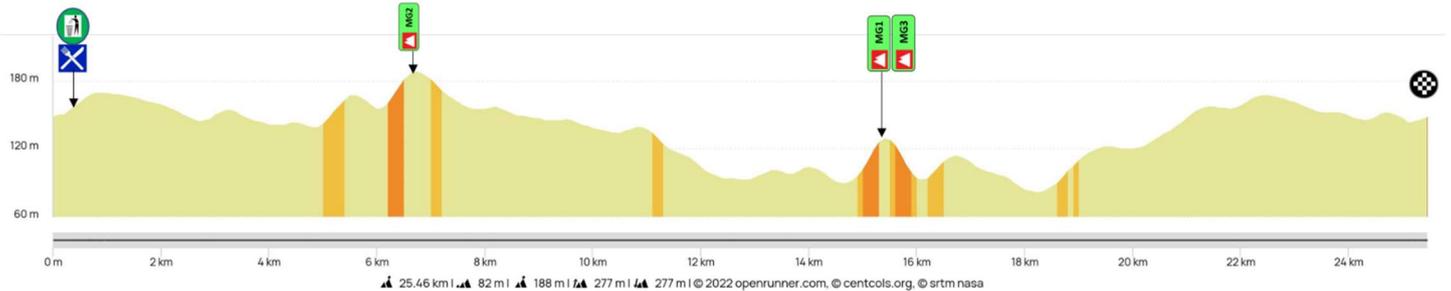
DEPART FICTIF

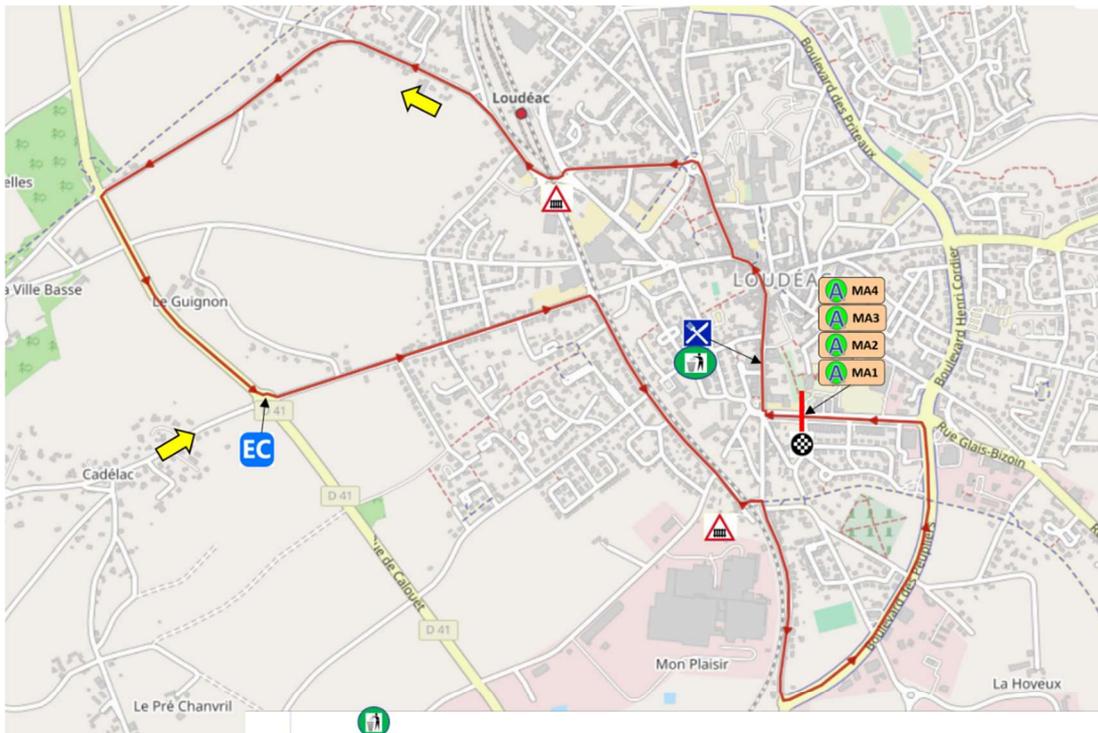


CIRCUIT «GRANDE BOUCLE» LOUDEAC

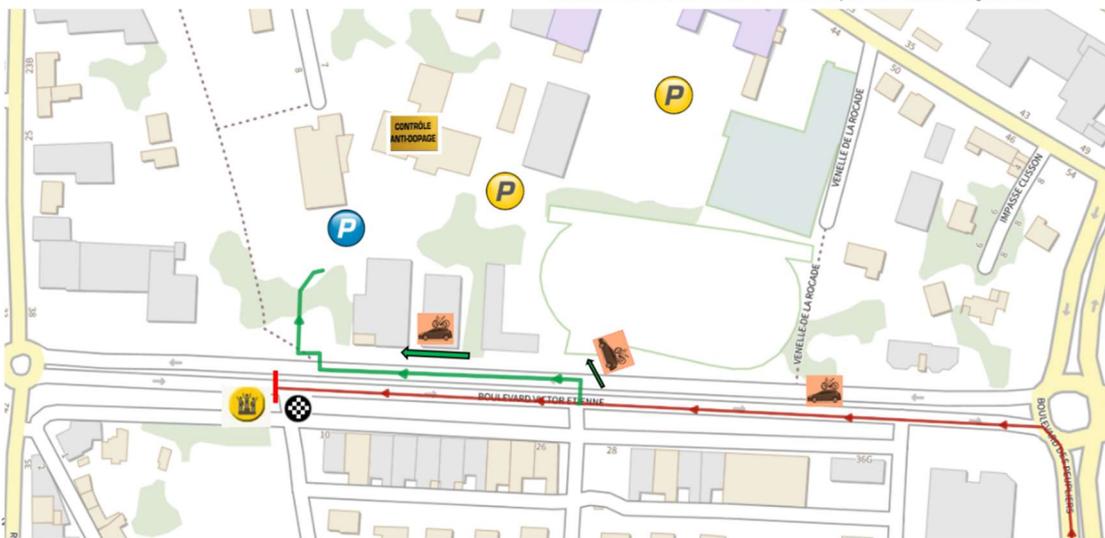
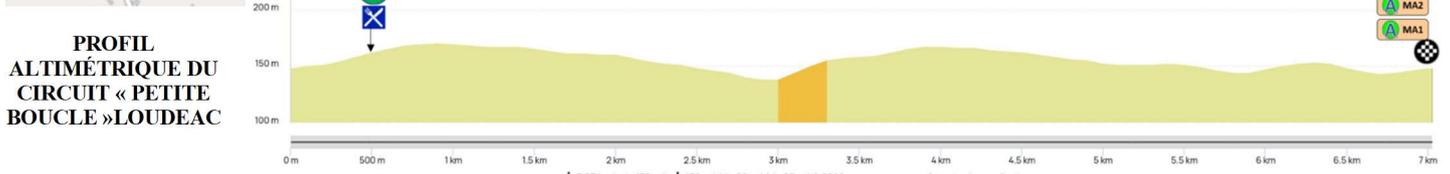


PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT «GRAND BOUCLE» LOUDEAC





CIRCUIT « PETITE BOUCLE » LOUDEAC



ZONE D'ARRIVEE



ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Une zone de ravitaillement (grandes et petites boucles) est mise en place rue de Pontivy entre le Rond Point situé après la ligne d'arrivée et l'Eglise. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours « Zone Verte ». Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE

Les véhicules devront prendre la dérivation à droite 150m avant la ligne d'arrivée, les parkings sont disponibles au Lycée Saint Joseph

CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des locaux du Lycée Saint Joseph

L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2023 Etape 4 Finale LOUDEAC - LOUDEAC						
Kilométrage					Horaires course	
Kms Parcours	Kms à Parcourir		CT	Indications classements	40 km/h	44km/h
-1,5		Départ fictif Bd Victor Etienne (Cinéma)	16		13:30	13:30
		RP à droite - Rue de Pontivy - à l'église à gauche - rue de Cadéac - 1 ^{ère} à droite - rue de Moncontour - RP 3 ^{ème} sortie - rue Pasteur - RP 2 ^{ème} sortie tout droit - PAN - rue de Cornouaille				
0	147,9	Départ réel devant restaurant LE CORNOUAILLE		 Km 0	13:33	13:33
1,3	146,6	Croisement - Tout droit RD41			13:34	13:34
3	144,9	RD 41 Rond-point 3 ^{ème} sortie - Passage pont			13:37	13:37
6,2	141,7	Mairie Trévé			13:42	13:41
10,8	137,1	Entrée St Caradec - Intersection tout droit			13:49	13:47
11,5	136,4	C1 après garage Citroën à gauche Dir. Hémonstoir				
13,7	134,2	Saint Marcel (Le Hillo)			13:53	13:51
15	132,9	Hémonstoir			13:55	13:53
15,3	132,6	A droite				
15,4	132,5	A gauche - Direction Loudéac D69			13:56	13:54
20,2	127,7	Rond Point 2 ^{ème} Sortie - Tout droit Rue Saint Cado			14:03	14:00
21,2	126,7	Intersection à droite - Rue du Docteur Presse				
22	125,9	Croisement après voie ferré, à droite rue A. Enaud			14:06	14:03
22,5	125,4	Rond-point par la gauche - Bd des peupliers		Voie de Gauche		
23,5	124,4	Rond-point par la gauche Renault / Peugeot		Voie de Gauche	14:08	14:05
24	123,9	Ligne Arrivée 1 ^{er} passage (grande boucle 1)	15		14:08	14:05
30,5	117,4	Entrée Trévé RD41 (Le Faux)			14:18	14:14
39	108,9	Saint Marcel (Le Hillo)			14:31	14:26
45,5	102,4	Entrée Petit Circuit Final		EC	14:39	14:33
49,5	98,4	Ligne Arrivée Fin GTour 1 (début Petites Boucles)	14		14:46	14:39
49,6	98,3	Rond-point à droite - Rue de Pontivy				
49,9	98	A l'église à gauche - Rue de Cadéac				
50,1	97,8	1 ^{ère} à droite - Rue de Moncontour			14:47	14:40
50,3	97,6	Rond-point 3 ^{ème} sortie - Rue Pasteur				
50,7	97,2	Rond-point 2 ^{ème} sortie tout droit - rue de Cornouaille				
52,2	95,7	A gauche - D41 - Rue Marcel Nogues			14:50	14:43
52,3	95,6	Intersection tout droit				
53	94,9	Rond Point 3 ^{ème} Sortie - Rue Saint Cado			14:52	14:44
54	93,9	Intersection à Droite - Rue du Dr Plesse				
54,8	93,1	Croisement après voir ferré - A droite rue A.Enaud			14:54	14:47
55,2	92,7	Rond-point par la gauche - Bd des peupliers		Voie de Gauche		
56,2	91,7	Rond-point par la gauche Renault / Peugeot		Voie de Gauche	14:57	14:49
56,5	91,4	Ligne Arrivée Fin PTour 1	13			
63,5	84,4	Ligne Arrivée Fin PTour 2	12		15:08	14:59
70,6	77,3	Ligne Arrivée Fin PTour 3	11		15:18	15:09
77,6	70,3	Ligne Arrivée Fin PTour 4	10		15:29	15:19
84,6	63,3	Ligne Arrivée Fin PTour 5	9		15:39	15:28
91,6	56,3	Ligne Arrivée Fin PTour 6	8		15:50	15:37
98,7	49,2	Ligne Arrivée Fin PTour 7	7		16:01	15:47
105,7	42,2	Ligne Arrivée Fin PTour 8	6		16:11	15:57
112,7	35,2	Ligne Arrivée Fin PTour 9	5		16:22	16:06
119,8	28,1	Ligne Arrivée Fin PTour 10	4		16:33	16:17
126,8	21,1	Ligne Arrivée Fin PTour 11	3		16:43	16:26
133,9	14	Ligne Arrivée Fin PTour 12	2		16:53	16:35
140,9	7	Ligne Arrivée Fin PTour 13	1		17:04	16:45
147,9	0	Ligne Arrivée Fin PTour 14	0	 ARRIVEE	17:14	16:54



Finistère
Penn-ar-Bed



PALMARES

	Vainqueur	Second	Troisième	Jeune	Grimpeur	Animateur	Breton	Equipe
2016	David GAUDU	Rémy ROCHAS	Samuel PLOUHINEC	David GAUDU	Samuel PLOUHINEC		David GAUDU	SOJASUN Espoirs
2017	Fabien SCHMIDT	Alan RIOU	Taruia KRAINER	Alan RIOU	David RIVIERE	Anthony JULIEN	Fabien SCHMIDT	Team Pays de DINAN
2018	Maxime JARNET	Thibault FERASSE	Kévin BESSON	Maxime JARNET	Thibault FERASSE	Alexandre BILLON	Maxime CHEVALIER	CHAMBERY Cyclisme Formation
2019	Julien GUAY	Matthieu JEANNES	Jelle MANNAERT	Louis BARRE	Gijs LEEBREIJZE	Kenneth CAETHOVEN	Julien GUAY	Team U NANTES Atlantique
2020								
2021	Johan LE BON	Louis BARRE	Sandy DUJARDIN	Louis BARRE	Matthew TEGGART	Kenneth CAETHOVEN	Johan LE BON	DINAN Sport Cyclisme
2022	Jean Louis LE NY	Mickael GUICHARD	Romain CAMPISTROUS	Gabriel FEDE	Johan LE BON	Adrien GAREL	Jean Louis LE NY	WB FYBOLIA Morbihan

ANIMATION ET RADIO-ESTIVALE



Damien MARTIN



Eric LE BALCH



Antoine MICHELIN



Jean Yves LE PORHO



Philippe LE MAIRE

DANS LE RETRO DE L'ESTIVALE BRETONNE



2016

David GAUDU ouvre le palmarès



2017

La première en 4 étapes

2018

JARNET devant FERASSE et BESSON



2019

La fête Loudéacienne



2021

La fête Dinannaise



2022

La fête Locminoise

